

2.6 Le bassin versant du Goyen

2.6.1 Présentation du bassin versant (FDAAPPMA 29, 2005a)

Le bassin versant du Goyen est situé au sud-ouest du Finistère, dans la région du Cap-Sizun. Il couvre une superficie de l'ordre de 150 km². Le Goyen, petit cours d'eau côtier, prend sa source sur la commune de Plonéis, près de Quimper, à une altitude avoisinant les 135 m et se jette dans la baie d'Audierne selon un axe ouest-est.

Le cours principal du Goyen mesure environ 29 km de long, les affluents quant à eux représentent près de 59 km de cours d'eau. La faible pente moyenne de 4,6 ‰ du cours principal s'explique par l'histoire géologique de cette région. Le bassin hydrographique du Goyen est constitué de masses cristallines séparées par une série micaschisteuse. Le Goyen qui prend naissance sur des formations granitiques emprunte, sur son cours moyen et inférieur, une bande micaschisteuse longitudinale. Le parallélisme des bandes lithologiques qui affleurent en longues rayures étirées est caractéristique de ce domaine. La rivière suit la direction générale du plissement.

Le débit moyen interannuel du Goyen calculé sur 39 ans est de 1,410 m³/s à Pont-Croix, en aval de la prise d'eau pour l'alimentation en eau potable de Kermaria à Mahalon. Le débit de crue décennale est de 12 m³/s et le débit mensuel sec quinquennal est de 0,160 m³/s (site : hydro.rnde, 2005).

Le Goyen est classé cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour plus d'information <http://ouesco.fr/>

2.6.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le Goyen compte 4 stations réparties le long de son cours principal.

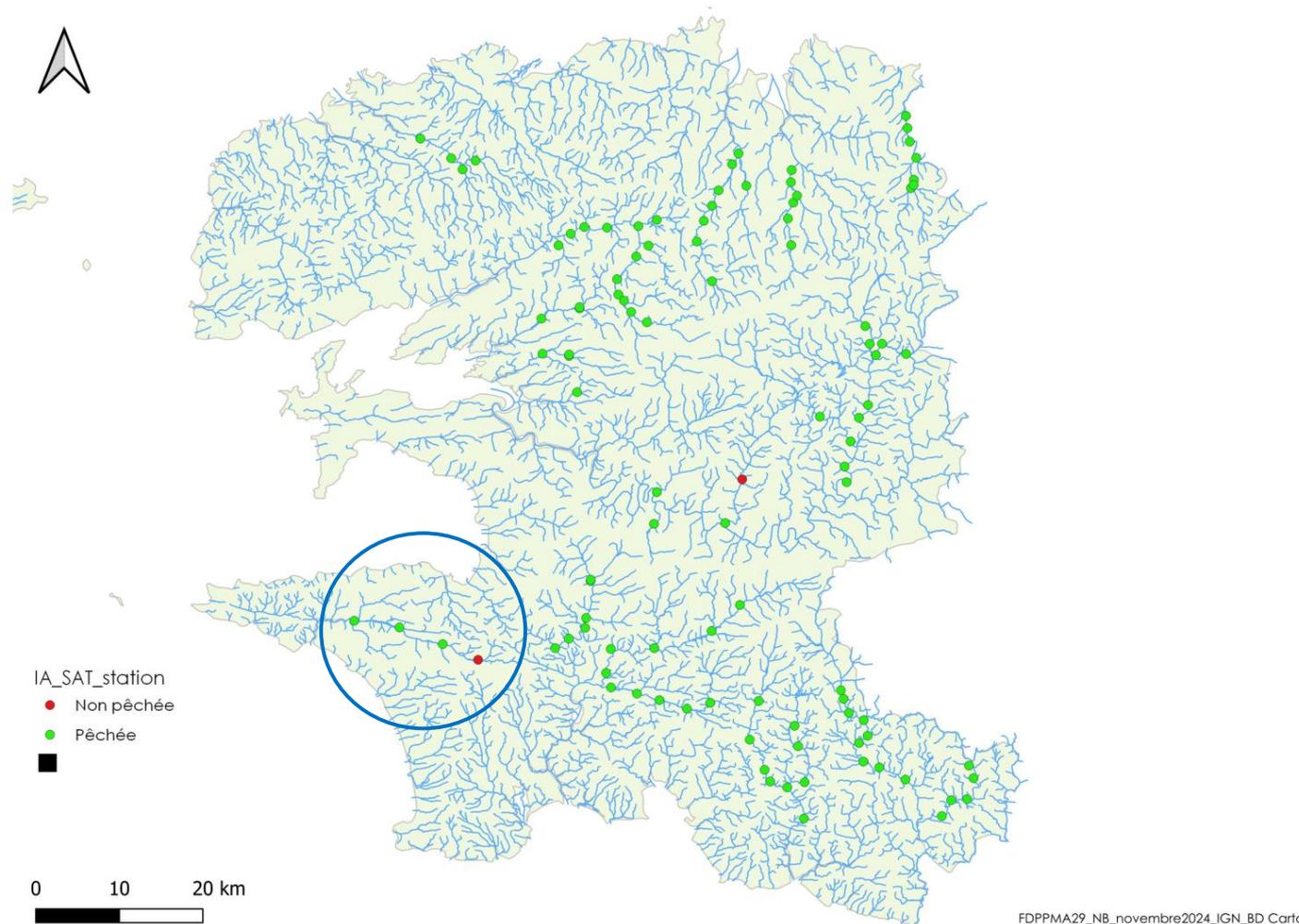


Figure 43 : Carte de localisation des stations sur le Goyen

En 2019, compte tenu de l'encombrement constaté sur le secteur de Kerveil (Goyen_4), il a été décidé de décaler légèrement vers l'aval le linéaire prospecté ; au-niveau du Moulin Vert. La topographie du cours d'eau est semblable à celle en amont et ce point se situe dans le même tronçon. Toutefois, elle n'a pu être pêchée, encore en 2024, faute d'accord du propriétaire.

Lors des pêches, il a été constaté que le seuil non naturel au niveau de la station Goyen_3 avait enfin été supprimé. Permettant de retrouver des habitats lothiques en amont.

Figure 41 : Vue d'un seuil artificiel_septembre 2023_station Goyen 3

Les juvéniles de l'année

| | | 2024 |
|-------------------------|----------------|--------------|
| | | IA |
| | Station | |
| Goyen 1 | Kermaria | 65 |
| Goyen 2 | Bronnuel | 32 |
| Goyen 3 | Pont Ar Roudou | 0 |
| Goyen 4 | Moulin Vert | non pêchée |
| Total | | 97 |
| Moyenne | | 32,33 |
| Moyenne pondérée | | 23,61 |

Tableau 11 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le Goyen en 2024

La moyenne pondérée est de 23,61 juvéniles 0+ capturés en 5 minutes. Elle progresse de 10 points, en valeur absolue, par rapport à 2023. Le recrutement annuel peut être qualifié de **moyen**.

Les indices varient de 0 à 65 individus 0+ capturés en 5 minutes de pêche. Le recrutement est concentré sur la partie aval du Goyen. Aucun tacon 0+ n'a été capturé sur Goyen_3, pour la première fois depuis 5 ans. Malgré des Indices Hydrologiques corrects en 2023 pour la migration des géniteurs (voir 1.7).

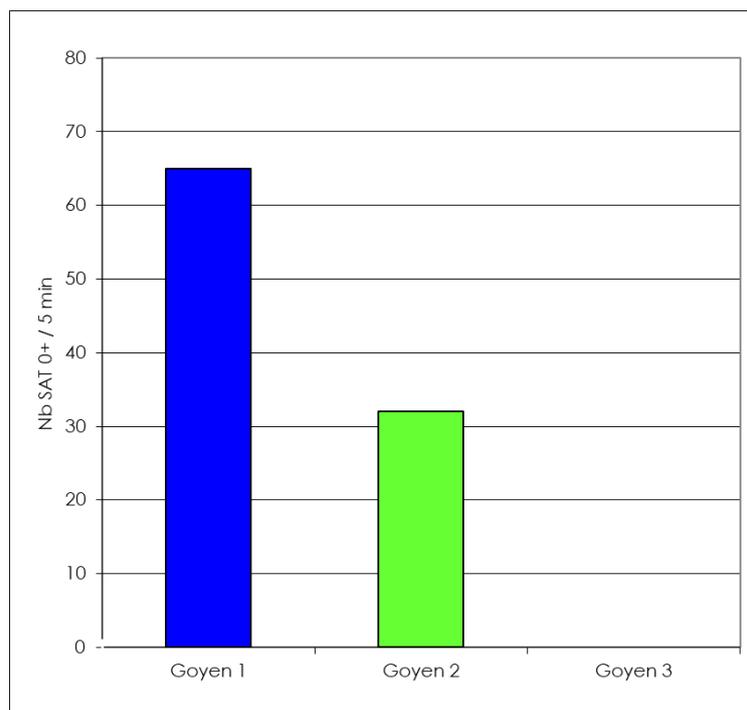


Figure 44 : indices d'abondance de juvéniles de saumon 0+ sur le Goyen en 2024

Taille moyenne

La taille moyenne sur le cours du Goyen est, en 2024, de 74,86 mm. Elle est relativement stable par rapport à 2023 (- 0,26 mm).

On constate, en 2024, que malgré des densités plus faibles et des conditions de survie *a priori* favorables, la taille moyenne des individus 0+ n'a pas augmenté.

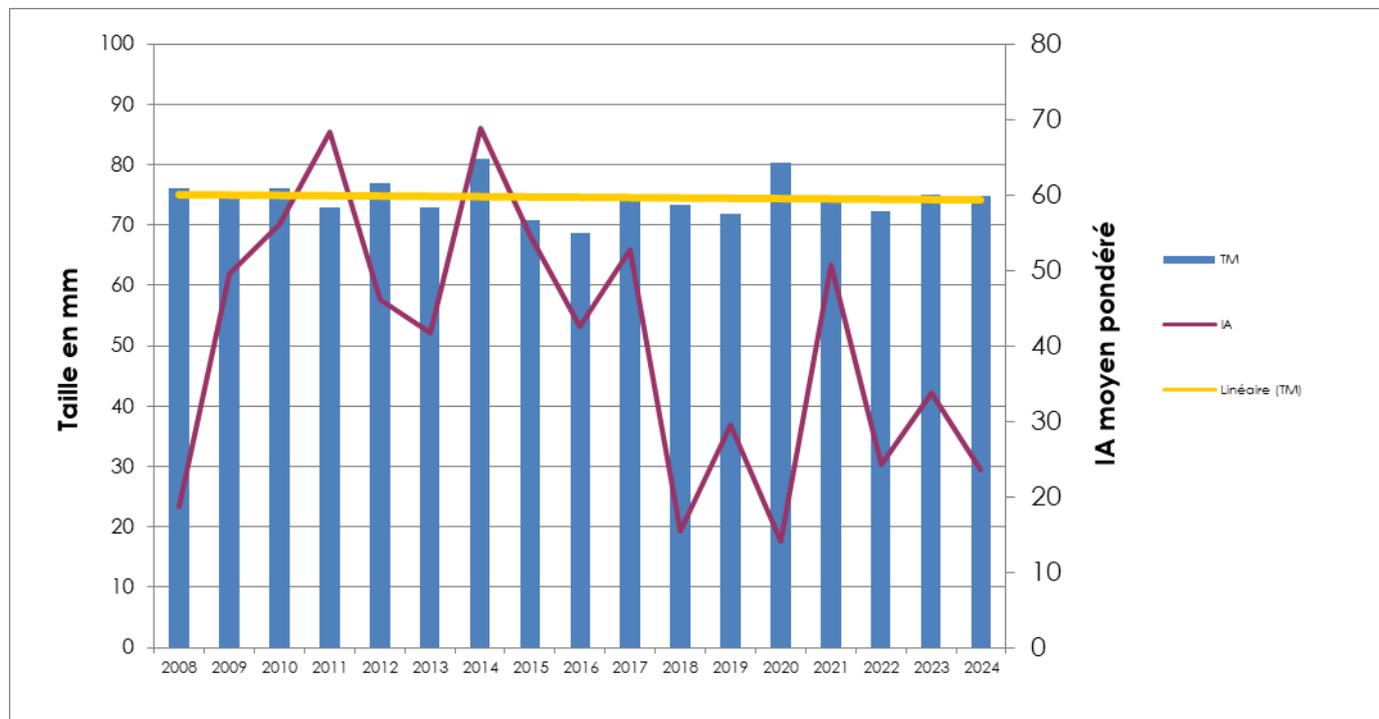


Figure 45 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon de 2024 et évolution des IA moyens pondérés sur les différents secteurs du bassin du Goyen

Depuis 2008, la taille moyenne diminue malgré la baisse de la densité de juvéniles.

2.6.3 Evolution des indices d'abondances de 2002 à 2024 et contribution de chaque secteur à la production

La figure ci-après montre l'évolution des indices d'abondance sur le Goyen depuis 2002. Le recrutement 2024 diminue et correspond à la 4^{ème} moins bonne année depuis 2002.

A noter que, de 2002 à 2008, une période de baisse du recrutement avait aussi été observée avant une forte reprise. La qualité physique du milieu est relativement stable, reste fonctionnelle et ne saurait remettre en cause la gestion patrimoniale du saumon sur ce bassin versant.

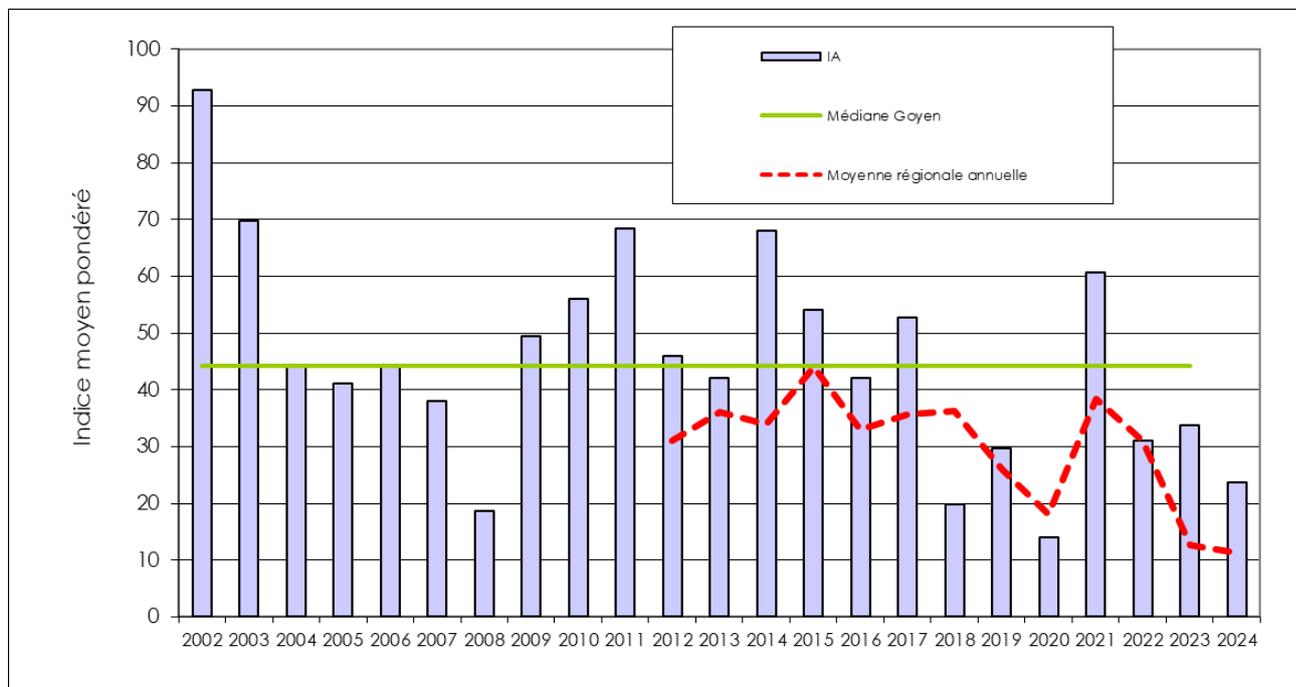


Figure 46 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Goyen de 2002 à 2024

En 2024, l'indice moyen pondéré est inférieur à la médiane de suivi (44,2 individus 0+ capturés en 5 minutes) et reste largement supérieur à la moyenne régionale annuelle (11,4 individus 0+ capturés en 5 minutes).

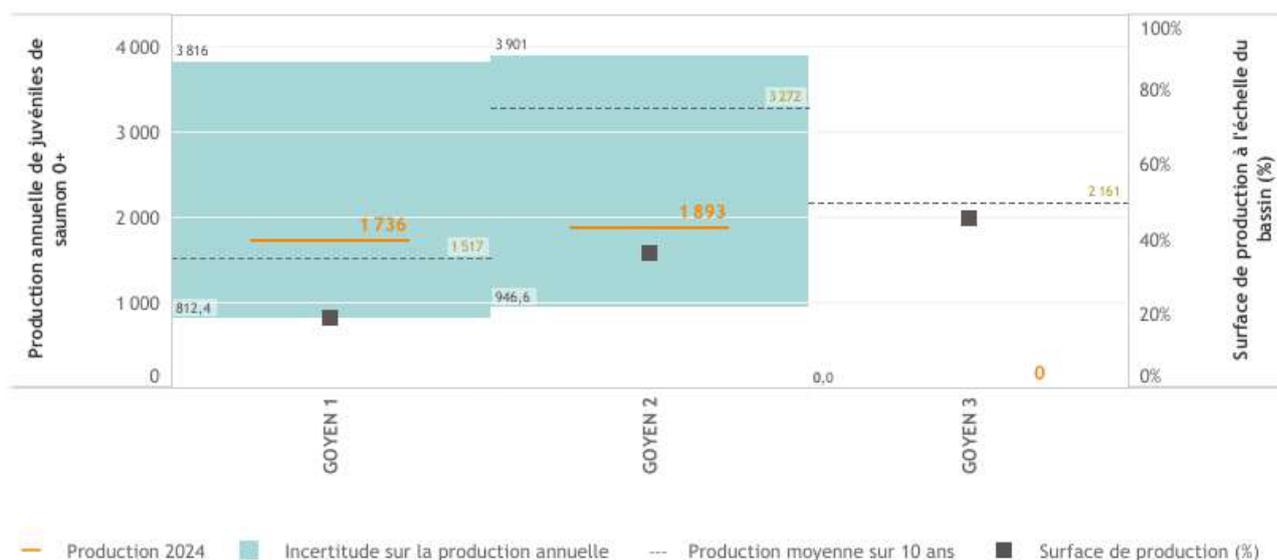


Figure 47 : contribution de chacune des stations à la production de juvéniles de saumon du Goyen (Bretagne Grands Migrateurs)

La production théorique de juvéniles 0+ est de 3 629 individus. On observe bien, sur le graphique ci-dessus, un déficit de production ; notamment sur l'amont du Goyen.

Le Goyen contribue, en 2024, à 2,6 % de la production régionale de juvéniles de saumon atlantique.

2.7 Le bassin de l'Aven

2.7.1 Présentation du bassin versant (d'après FDAAPPMA29, 2004b et FDAAPPMA29, 1999)

L'Aven draine un bassin versant de 200 km² pour un linéaire total de cours d'eau de 191,4 km de ses sources (communes de Coray, Leuhan et Scaër) à la limite de salure des eaux sur Pont Aven. Il se compose d'un cours principal l'Aven (36,5 km) et d'un réseau d'affluents dont le principal se situe sur sa rive gauche, le Ster Goz. Ce dernier couvre un bassin de 70 km² pour un linéaire de 85,6 km (cours principal 21km, affluents 64,6 km), soit 44% du réseau hydrographique. La confluence se situe sur la partie aval de l'Aven (7,9km de la limite de salure des eaux). Une pente moyenne de 4.8‰ fait de l'Aven une rivière aux eaux courantes. Elle passe à 8.3‰ entre Pont Torret (confluence avec le Ster Goz) et le moulin de Coat Canton (aval des étangs de Rosporden) définissant une zone d'habitats très courants (radiers et rapides). Les eaux de l'Aven circulent sur un substratum à dominante granitique.

Le Ster Goz, quant à lui, présente un profil plus régulier d'une pente moyenne de 5.2‰ qui lui confère aussi des caractéristiques physiques d'une rivière aux eaux courantes. Le substrat est granitique sur la partie aval et schisteux sur l'amont du bassin versant. La typologie des faciès d'écoulement et la granulométrie donnent à l'Aven et au Ster Goz une vocation salmonicole très marquée.

Le débit moyen interannuel (Q) de l'Aven est de 4,19 m³/s. Il présente un module de basses eaux de récurrence 5 ans (QMNA5) de 0,640m³/s. Ce dernier représente le débit réservé utilisé dans les différents arrêtés concernant les ouvrages dérivant une partie des eaux d'une rivière. Le débit moyen interannuel du Ster Goz représente 36% du Q de l'Aven, soit 1,54m³/s. Son QMNA5 est de 0,208m³/s (RNDE, 2004).

L'Aven et le Ster Goz sont classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour plus d'informations, <http://sage-sud-cornouaille.fr/nos-actions/amenagement-de-lespace/cours-deau/>.

2.7.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de l'Aven a été prospecté pour la première fois en 2003 par la méthode des indices d'abondance avec huit stations réparties sur le cours principal de l'Aven (5 stations) et sur son principal affluent, le Ster Goz (3 stations). En 2004, le nombre et la localisation des stations sur l'ensemble du bassin versant ont été revus. Ceci afin de tenir compte des indications concernant la production potentielle en juvéniles de saumon par cours d'eau et par tronçons connues par la cartographie des habitats piscicoles de l'Aven réalisée à l'été 2004 (FDAAPPMA29, 2004b). Depuis 2004, neuf stations sont pêchées sur le bassin versant (cf. carte ci-après). En 2021, pour des raisons d'accès (chemin rural de moins en moins

carrossable), la station la plus en aval du Ster Goz (Ster Goz_1) a été déplacée vers l'aval au lieu-dit Keramperhec. Elle reste sur le même tronçon.

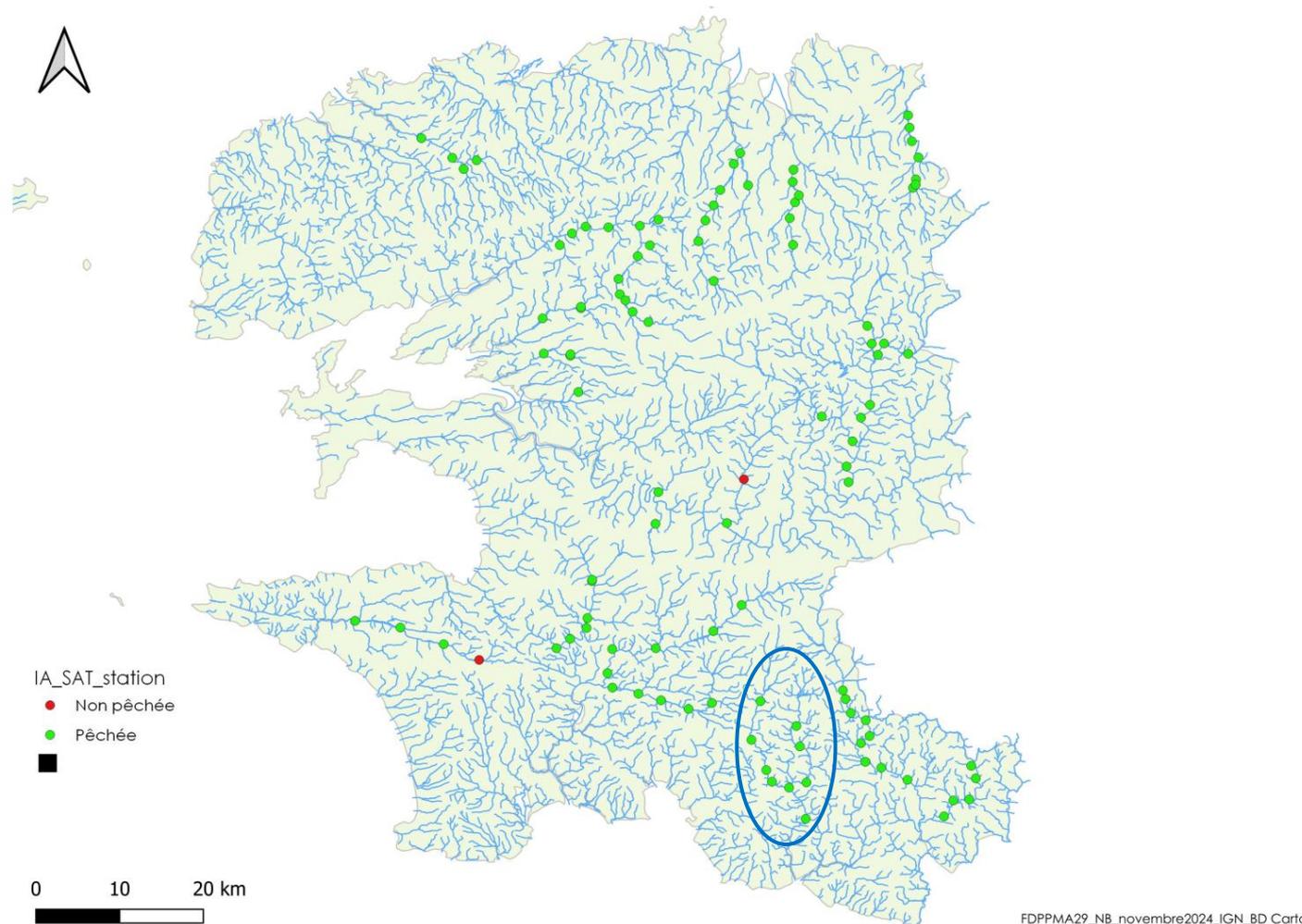


Figure 48 : Carte de localisation des stations sur l'Aven

Depuis 2018, la station Aven_4 a été décalée vers l'aval (lieu-dit Bonne Nouvelle) pour des raisons d'accès et d'habitats. Elle demeure toutefois sur le même tronçon.

Les juvéniles de l'année

| | Station | 2024 |
|-------------------------|-------------------|-------------|
| | | IA |
| Aven_1 | Moulin Haut Bois | 1 |
| Aven_2 | Amont Pont Torrec | 2 |
| Aven_3 | Goël | 3 |
| Aven_3' | Moulin Barbary | 6 |
| Aven_4' | Bonne Nouvelle | 0 |
| Aven_5 | Moulin Vert | 16 |
| Ster Goz_1 | Keramperchec | 6 |
| Ster Goz_2 | Kerancalvez | 27 |
| Ster Goz_3 | Kercabon | 0 |
| Total | | 61 |
| Moyenne | | 6,78 |
| Moyenne pondérée | | 6,88 |

Tableau 12 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le bassin versant de l'Aven en 2024

Seulement 61 individus 0+ ont été capturés en 2024. Cela représente une baisse de 70 % par rapport à 2023. La moyenne pondérée s'élève à 6,88 individus 0+ capturés en 5 minutes. Ce résultat traduit un recrutement **très faible**.

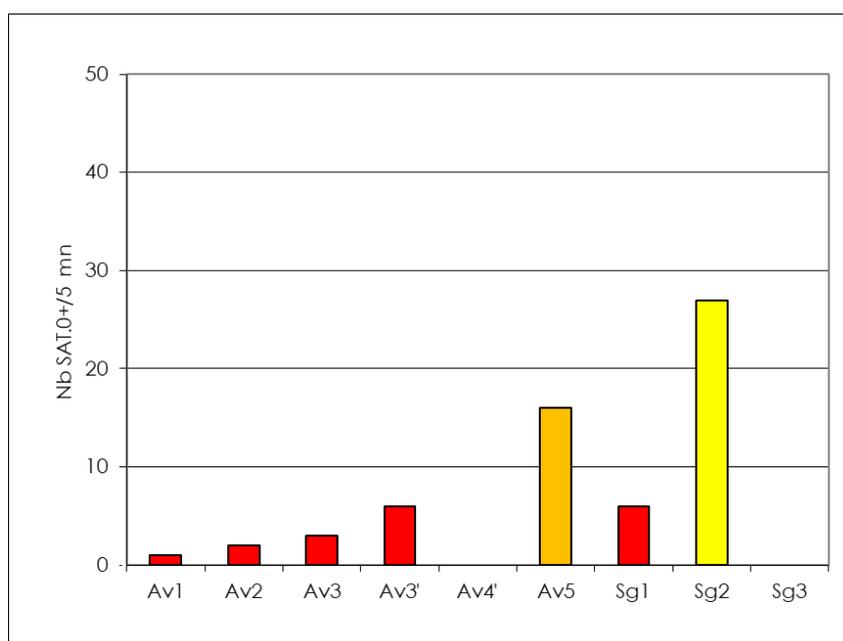


Figure 49 : indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin versant de l'Aven en 2024

Au niveau des stations prospectées, les indices varient de 0 à 27 individus 0+ capturés en 5 minutes. Ce sont la partie amont de l'Aven et médiane du Ster Goz qui présentent. Pour ce bassin, on peut penser que les bonnes conditions hydrologiques lors de la période de migration aient pu favoriser la colonisation par les géniteurs.

Très peu de juvéniles ont été capturés sur toutes les stations en aval des étangs de Rosporden. Alors que certaines (Aven_3, Aven_3') étaient, historiquement les plus productives. La présence massive de truitelles de l'année sur ces stations semble indiquer un effet d'opportunité pour cette espèce lié à la très faible colonisation par les géniteurs saumons. Le résultat obtenu pour la station Aven_5 (16 juvéniles 0+ capturés), située en amont des étangs de Rosporden, montre la bonne colonisation de ce secteur. En lien avec les conditions hydrologiques de l'automne/hiver 2023.

En ce qui concerne le Ster Goz, les bonnes conditions hydrographiques ont pu permettre une colonisation plus importante de cet axe. Notamment de sa partie médiane qui obtient le meilleur résultat depuis 2009.

Taille moyenne

En 2024, sur le bassin de l'Aven, la taille moyenne s'élève à 90,55 mm. Elle progresse par rapport à 2023 (+ 4,67 mm). Cette augmentation se fait dans une situation de baisse des densités observées par pêche. Il est donc possible qu'il y ait une relation densité/dépendante. On peut aussi mettre en avant les bonnes conditions estivales (voir 1.7) qui ont pu impacter positivement la croissance des individus ; contrairement à 2023.

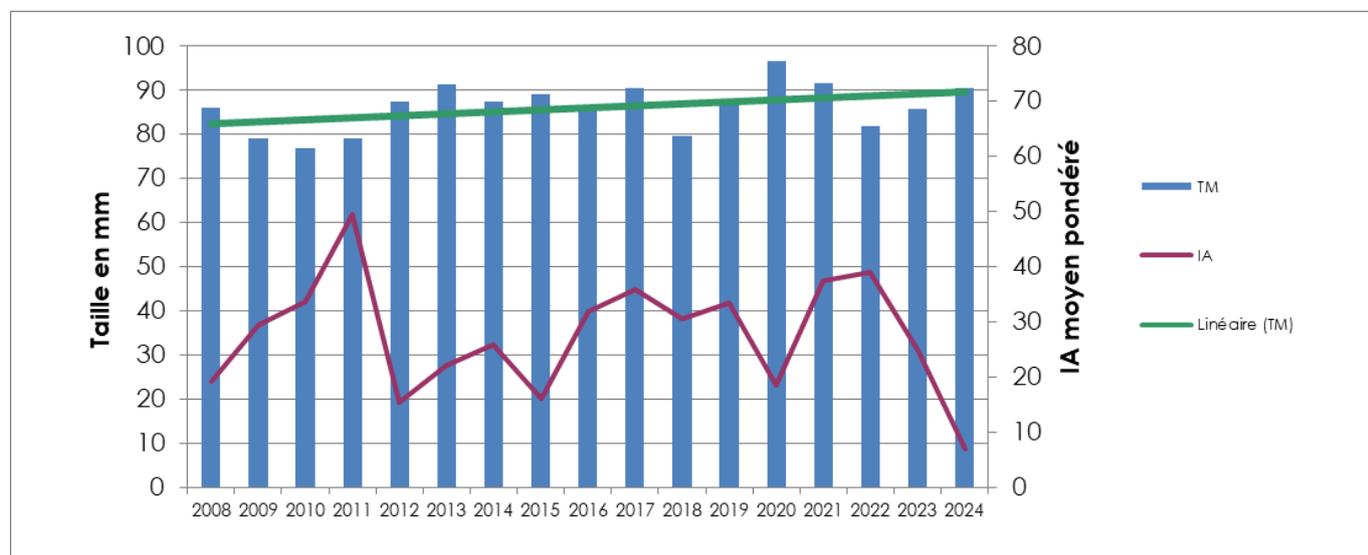


Figure 50 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons et évolution des IA moyen pondéré sur le bassin de l'Aven (2008/2024)

2.7.3 Evolution des indices d'abondances depuis 2003 et contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production

L'observation de la chronique de données permet de distinguer des phases de hausse du recrutement (2007/2011) similaires à celles d'autres bassins du Finistère, Odet notamment.

Par contre, depuis 2012, on avait assisté à un tassement du recrutement et surtout pas observé la tendance à la hausse en 2014/2015 à la différence de bassins voisins (Odet) par rapport auxquels l'évolution de l'Aven était similaire.

Le résultat 2024 est la moins bonne depuis 2003. Le recrutement est très inférieur à la médiane de suivi à 10 ans et à la moyenne annuelle régionale. Ce résultat qui traduit une chute brutale du recrutement est principalement lié à la quasi-absence de juvéniles sur la partie aval de l'Aven. Ce décrochage interroge fortement

Seule (petite) satisfaction, le meilleur recrutement observé pour le Ster Goz.

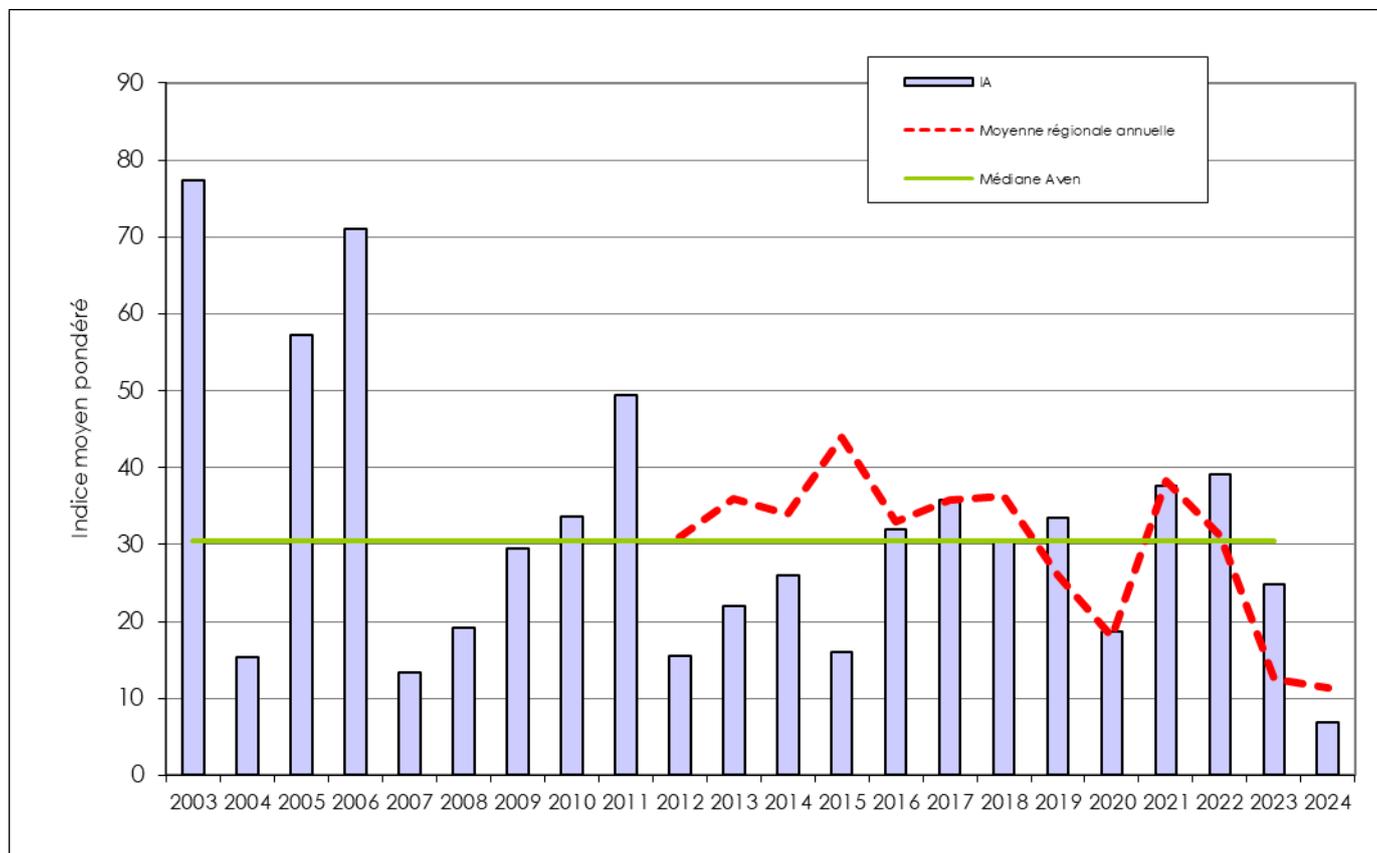


Figure 51 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aven de 2003 à 2024

La production théorique de juvéniles pour l'Aven/Ster Goz, en 2024, est de 4 100 individus 0+. Elle ne représente que $\frac{1}{4}$ de la moyenne sur 10 ans. La bonne production de juvéniles du Ster Goz (proche de sa moyenne sur 10 ans) ne compense pas l'effondrement constaté sur l'Aven. Le bassin versant de l'Aven 2,9 % de la production régionale de juvéniles de saumon.

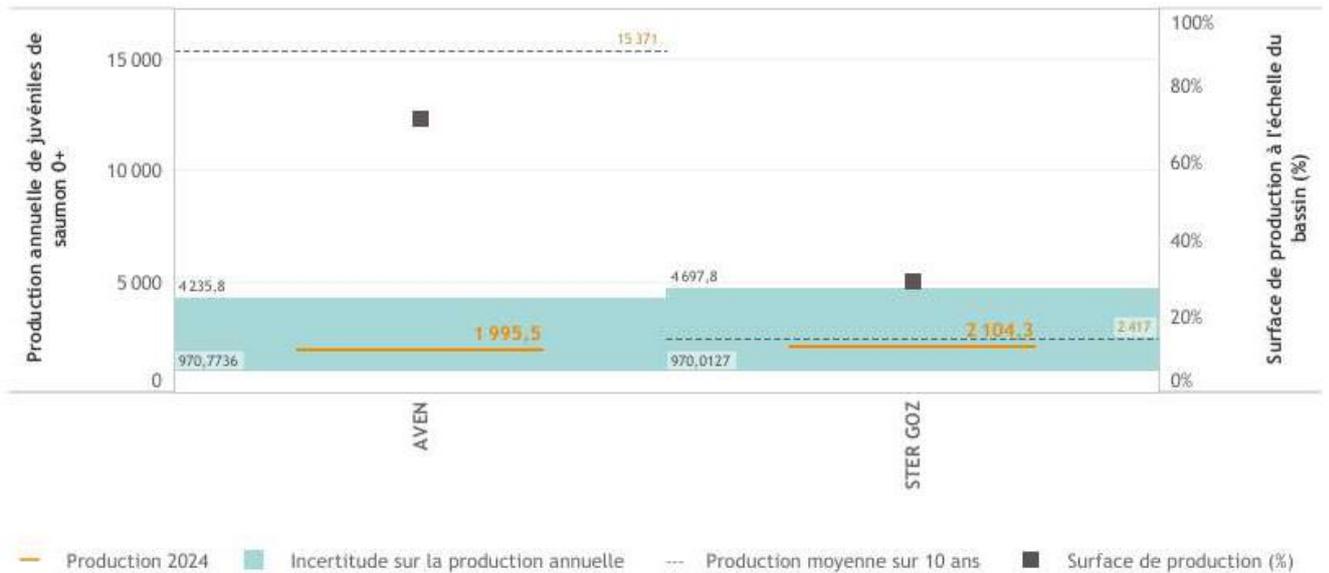


Figure 52 : évolution de la contribution relative de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aven depuis 2003 (Bretagne Grands Migrateurs)

A la lecture du graphique ci-dessous, on mesure bien la situation totalement inédite depuis 2003 avec une contribution du Ster Goz au recrutement annuel proche des 60 %. Renforçant l'hypothèse d'une très faible colonisation de l'Aven et notamment de son secteur aval.

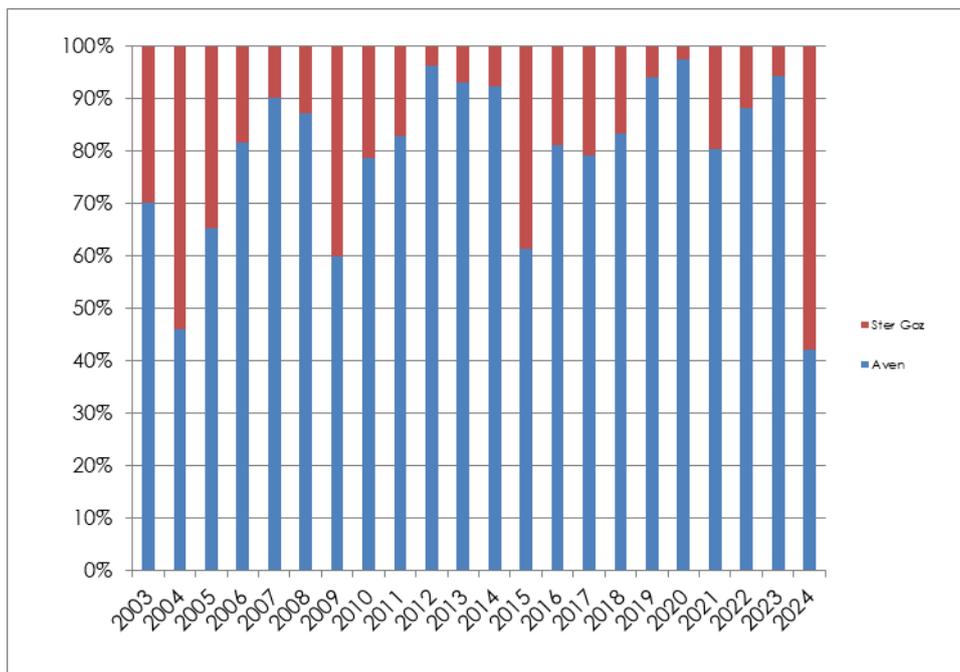


Figure 53 : contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

2.8 Le bassin de la Penzé

2.8.1 Présentation du bassin versant

Le bassin versant de la Penzé est situé au nord est du Finistère, dans la région de Morlaix. Il couvre une superficie de 153 km². La Penzé, petit cours d'eau côtier, prend sa source sur la commune de Plounéour Ménez, à une altitude avoisinant les 262 m et se jette dans la baie de Morlaix selon un axe global nord sud. Le cours principal de la Penzé mesure environ 30 km de long, son affluent principal, le Coat Toulzac'h, mesure près de 20 km de longueur. La pente de la Penzé est forte en amont (3,13%), puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval (0,27%). La pente moyenne de la Penzé est de 0,81%. Tout comme la Penzé, le Coat Toulzac'h prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée, il a donc une pente forte en amont de 2,15 %. La pente moyenne est de 0,96% avec un palier entre Ste Brigitte et Pont Toulzac'h de 1,8%. La Penzé a un régime d'écoulement océanique, avec de hautes eaux en hiver et de basses eaux en été, la fluctuation des écoulements se faisant de manière régulière. Le débit moyen inter mensuel est de 2,84 m³/s, moyenne évaluée sur la Penzé en aval de la confluence avec le Coatoulzac'h à la Station hydrologique de Taulé.

La Penzé et le Coatoulzac'h sont classés cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (Arrêté du 10 juillet 2012).

2.8.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de la Penzé a été prospecté pour la première fois en 2007 par la méthode des indices d'abondance avec dix stations réparties sur le cours principal de la Penzé (7 stations) et sur son principal affluent, le Coatoulzac'h (3 stations). A noter que la station la plus amont du Coatoulzac'h n'est plus prospectée et ne rentre donc plus en compte pour le calcul de l'indice moyen pondéré. En effet, depuis le début du suivi, cette station a été décalée vers l'aval pour connaître la limite de colonisation du saumon atlantique. En 2014, c'est le secteur en aval de la RD 712 (Vallon du Pont) qui a été prospecté selon le protocole présence/absence. 39 individus 0+ ont été capturés. Suite à ce travail concernant la limite de colonisation, il apparaît aujourd'hui qu'elle semble être le barrage de pisciculture de Quélenec.

Aussi, en 2015, la station Coatoulzach_2 a été décalée au lieu-dit Vallon du Pont (plus accessible et sur le même tronçon interbarrage) et la station Coatoulzach_3 abandonnées tant que le barrage de la pisciculture de Quélenec reste imperméable. Depuis 2018, suite à l'arasement du barrage de Mintric, le point d'échantillonnage a été déplacé au niveau du moulin de Mintric (station Coatoulzach_1).

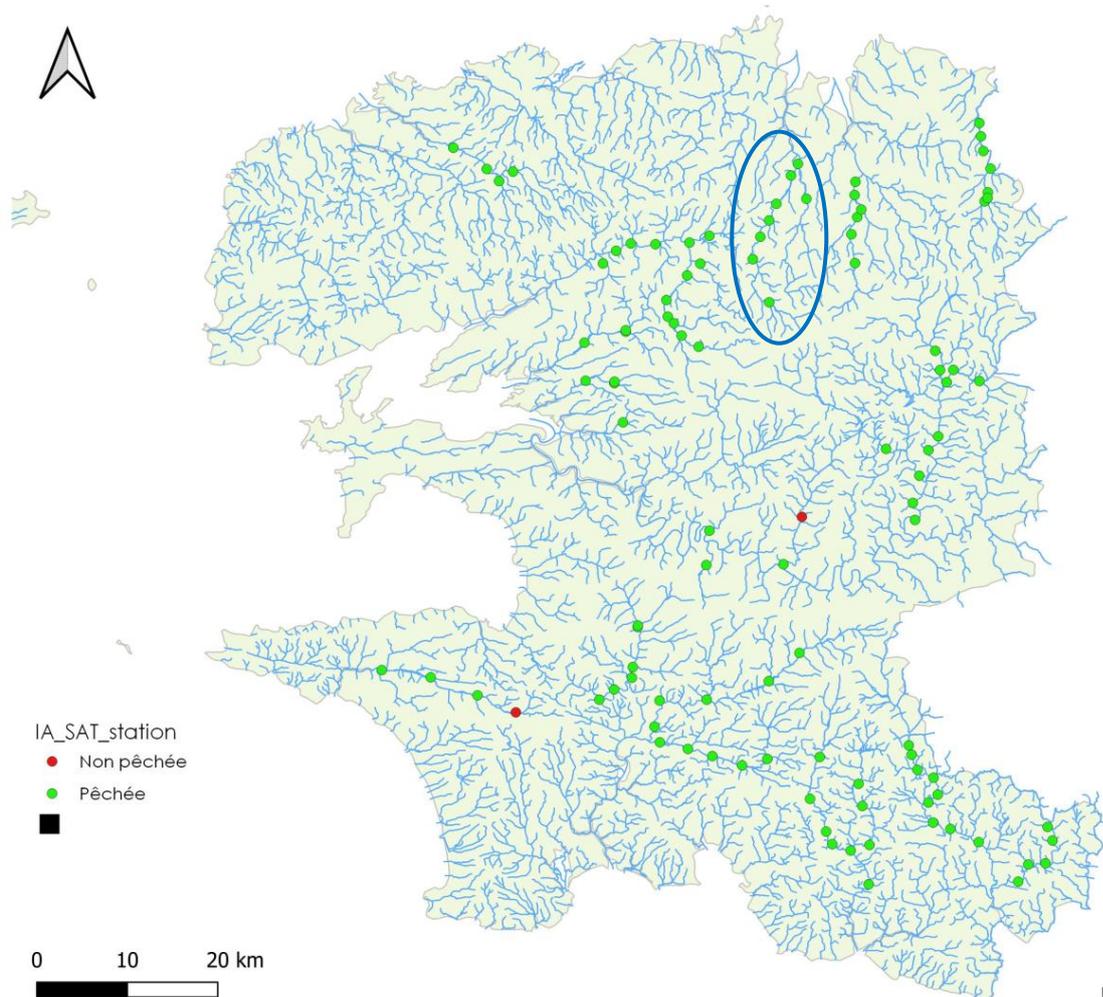


Figure 54 : Carte de localisation des stations sur la Penzé

Les juvéniles de l'année

| | | 2024 |
|-------------------------|------------------|-------------|
| | Station | IA |
| Penzé_1 | Notéric | 10 |
| Penzé_2 | Kerdraon | 8 |
| Penzé_3 | Moulin Kernabat | 3 |
| Penzé_4 | Moulin Prat Guen | 35 |
| Penzé_5 | Moulin Luzec | 2 |
| Penzé_6 | Viaduc | 4 |
| Penzé_7 | Kerangouly | 4 |
| Coat_1 | Mintric | 0 |
| Total | | 66 |
| Moyenne | | 8,25 |
| Moyenne Pondérée | | 8,23 |

Tableau 13 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de la Penzé en 2024

Un effectif de seulement 66 individus 0+ a été capturé en 2024 sur l'ensemble des huit stations pêchées contre 223 en 2023 (- 70 %). Le recrutement de 2024, avec un indice moyen pondéré de 8,23 individus 0+ capturés en 5 minutes, peut être caractérisé de **très faible**. Il rend compte d'une chute très brutale et inquiétante malgré des conditions hydrologiques très favorables ; aussi bien pour la migration des géniteurs que pour la survie des juvéniles.

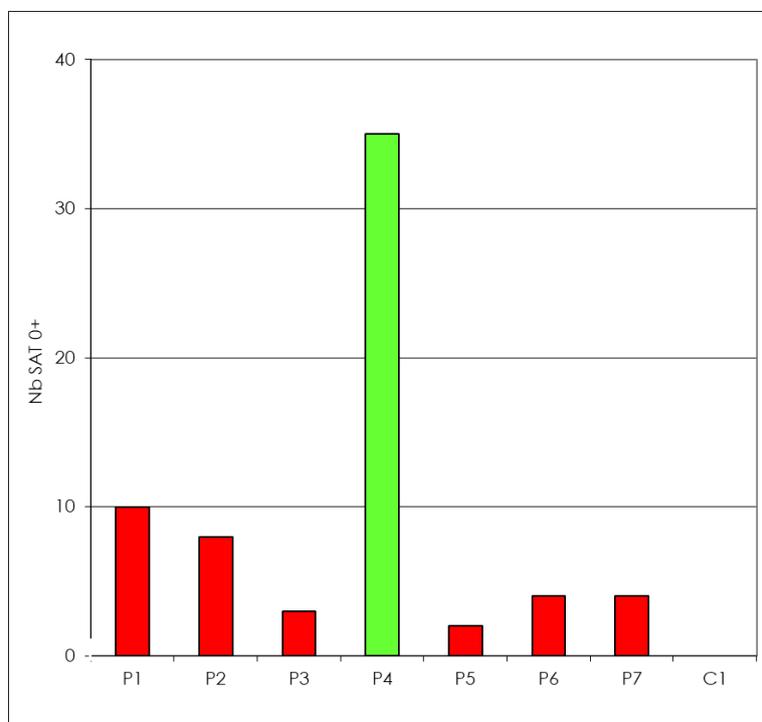


Figure 55 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant de la Penzé en 2024

Pour la Penzé, les résultats montrent un déficit de production généralisé sur l'ensemble du cours d'eau. Il est particulièrement frappant sur des stations historiquement très productives (Penzé_1, Penzé_2, Penzé_5). Pour cette dernière station, l'encombrement du cours d'eau a impacté certaines zones habituellement prospectées. Par ailleurs, pour la station Penzé_3, il est toujours constaté l'effet négatif des seuils édifiés il y a plusieurs années qui ont banalisés les zones courantes. Elles sont devenues plus favorable aux individus 1+ que 0+.

Pour le Coatoulzach, le déficit de recrutement est toujours observé. Améliorer l'attractivité de ce cours d'eau reste une priorité. Des travaux d'hydromorphologie en aval de la prise d'eau de Penhoat (resserrement du lit mineur) et une reprise du dispositif de franchissement actuel sont actuellement à l'étude

Taille moyenne

La taille moyenne est de 82,02 mm sur le bassin versant de la Penzé. Elle est quasi stable par rapport à 2023 (+ 0,23 mm) malgré une forte baisse des densités de tacons 0+ capturés. Depuis 2021, cet effet densité/dépendance pourrait expliquer la hausse légère de la taille moyenne.

D'où l'impérieuse nécessité de ne pas modifier les habitats favorables aux juvéniles. En ce sens, l'arasement du seuil du moulin de Kernabat est un point positif. Par contre, sur cette station, il est toujours constaté l'effet négatif des seuils édifiés il y

a plusieurs années qui ont banalisés les zones courantes. Elles sont devenues plus favorable aux individus 1+ que 0+.

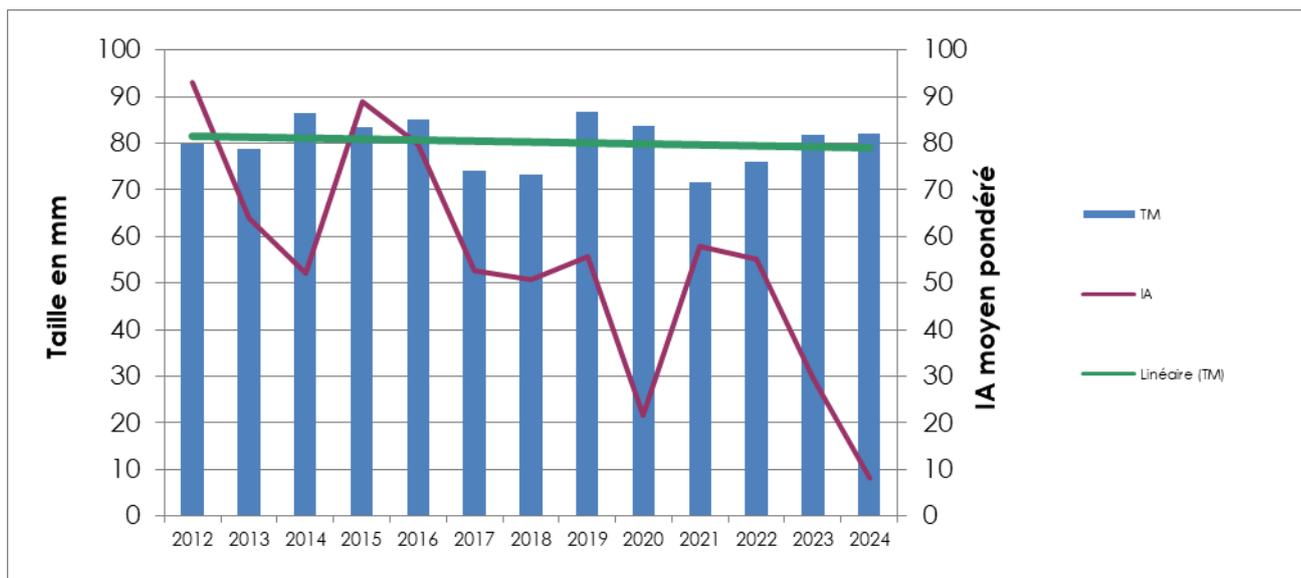


Figure 56 : Taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon et indices d'abondance moyens pondérés de 2024 sur le bassin de la Penzé

Sur la période de suivi, la taille moyenne a tendance à diminuer.

2.8.3 Evolution des indices d'abondance de 2007 à 2023 et contribution de chaque secteur à la production

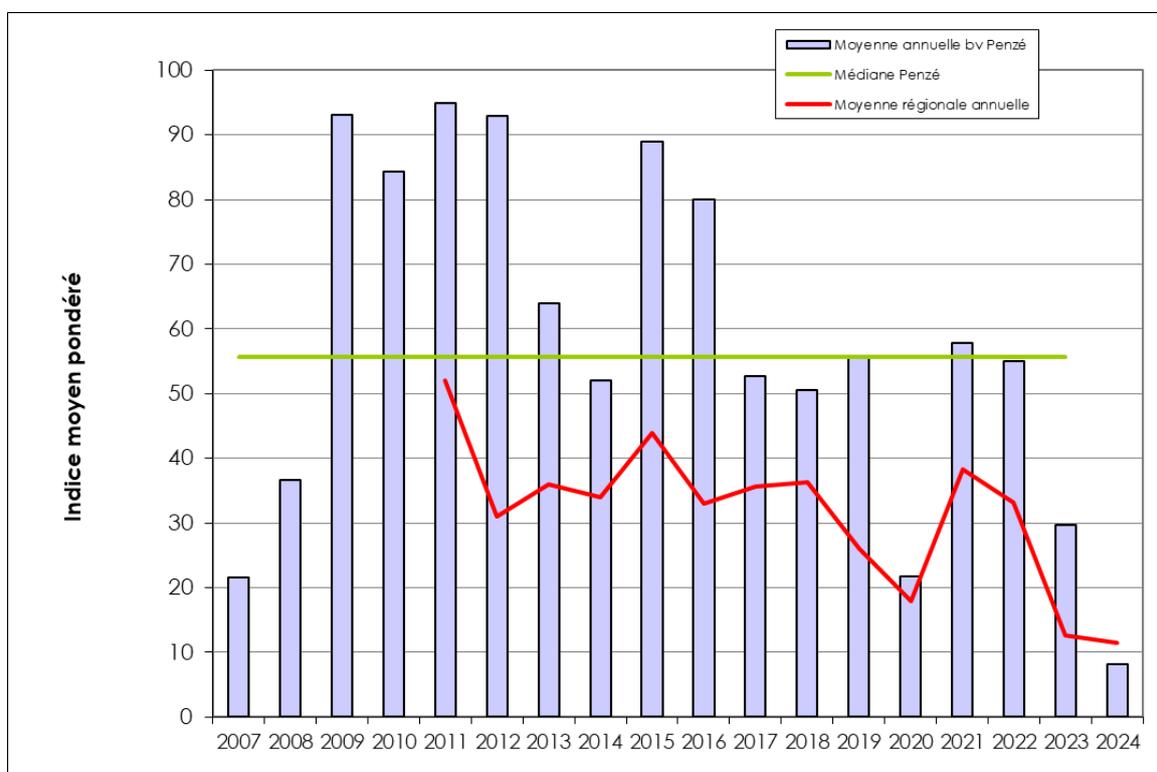


Figure 57 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de la Penzé de 2007 à 2024

Suivi d'abondance de juvéniles de saumon de onze bassins versants du Finistère en 2024

Avec 8,23 individus 0+ capturés en 5 minutes, cette année correspond au pire recrutement observé pour la Penzé. Le recrutement 2024 est très largement inférieur à la médiane de suivi du bassin. Elle est également inférieure à la moyenne annuelle régionale. Une première depuis 2011 !

Depuis 2021, situation préoccupante, on observe une chute brutale et répétée (2023/2024) du recrutement pour ce bassin versant.

Une attention particulière devra être portée sur la situation du Coatoulzach qui représente tout de même 20% des surfaces de production de juvéniles et qui reste largement sous-productif actuellement (voir graphique ci-dessous).

Contribution des affluents ou tronçons en 2024

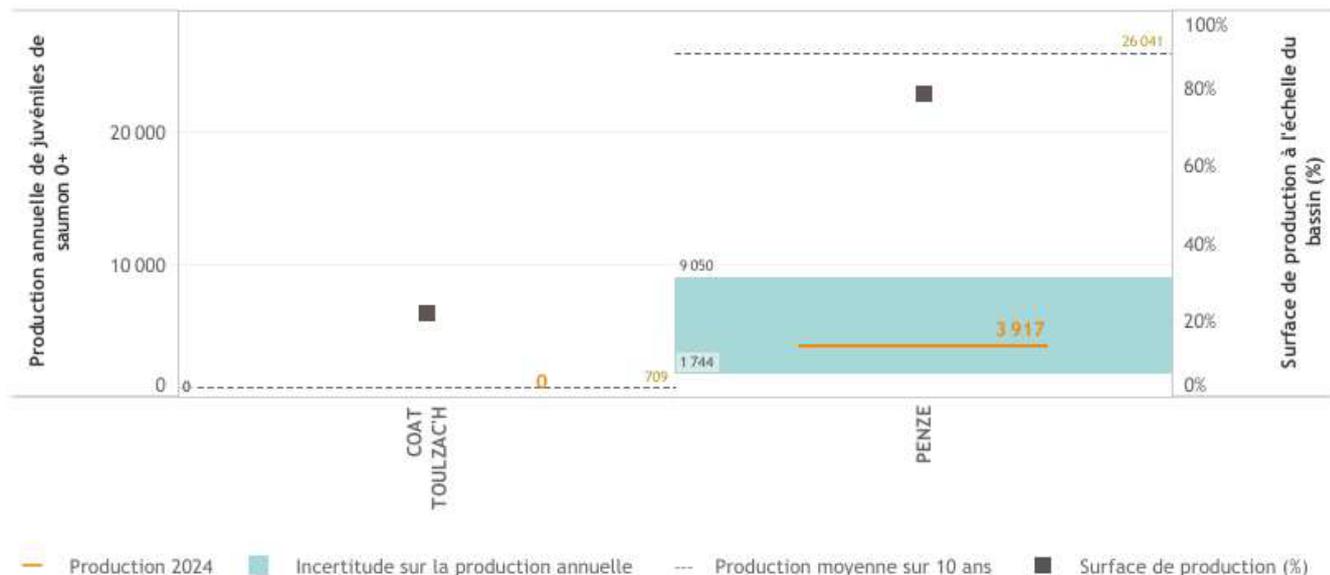


Figure 58 : Contribution de la Penzé et du Coatoulzac'h à la production de juvéniles de saumon du bassin versant (Bretagne Grands Migrateurs)

La production annuelle de la Penzé est très en-dessous de la moyenne observée sur 10 ans (2014/2023). L'absence de colonisation du Coatoulzach prive le bassin d'une fraction significative du recrutement possible.

La production théorique de juvéniles 0+ est de 3 917 individus. Elle représente 2,9 % de la production régionale.

2.9 Le bassin du Queffleuth

2.9.1 Présentation du bassin versant (Morlaix Communauté, 2010)

Le bassin versant du Queffleuth est situé au nord est du Finistère, dans la région de Morlaix. D'une longueur totale de 85,7 km (en comptant ses affluents), pour un bassin versant d'environ 100km², le Queffleuth prend sa source dans un marais tourbeux, sur la hauteur de Trédudon (250m), dans les Monts d'Arrée. Il s'agit d'un cours d'eau de première catégorie et classé « rivière à poissons migrateurs » (au titre de l'article L 214-17 du Code de l'Environnement). On y trouve les quatre espèces caractéristiques de ces cours d'eau : saumon, truite de mer, anguille, lamproie marine.

L'intérêt paysager y est remarquable. Le Queffleuth, après quelques kilomètres à travers les Monts d'Arrée, traverse une région boisée et plusieurs petits chaos granitiques, pour finalement se jeter dans la rivière de Morlaix (confluence avec le Jarlot-Tromorgant, formant la rivière du Dossen). De nombreux moulins, dont certains classés, ont été construits le long de la rivière. Le Queffleuth, rivière courante à forte pente et très oxygénée, peut être considéré comme un cours d'eau de grande qualité pour les populations piscicoles (vocation salmonicole). Son débit moyen annuel est de 1,64 m³/s.

2.9.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant du Queffleuth a été prospecté pour la première fois en 2010 par la méthode des indices d'abondance avec 5 stations réparties sur le cours principal et 1 sur son principal affluent, le Bodister. Ce travail fait suite à la cartographie des habitats piscicoles établie par le Syndicat Mixte du Trégor en 2009. Une station avait été ajoutée, en 2011, sur le cours moyen (Queffleuth 3') pour mieux tenir compte de la répartition des surfaces potentielles de production. La station Queffleuth_5 n'est plus pêchée depuis 2013 (accessibilité très marginale pour les géniteurs_communication Morlaix Communauté).

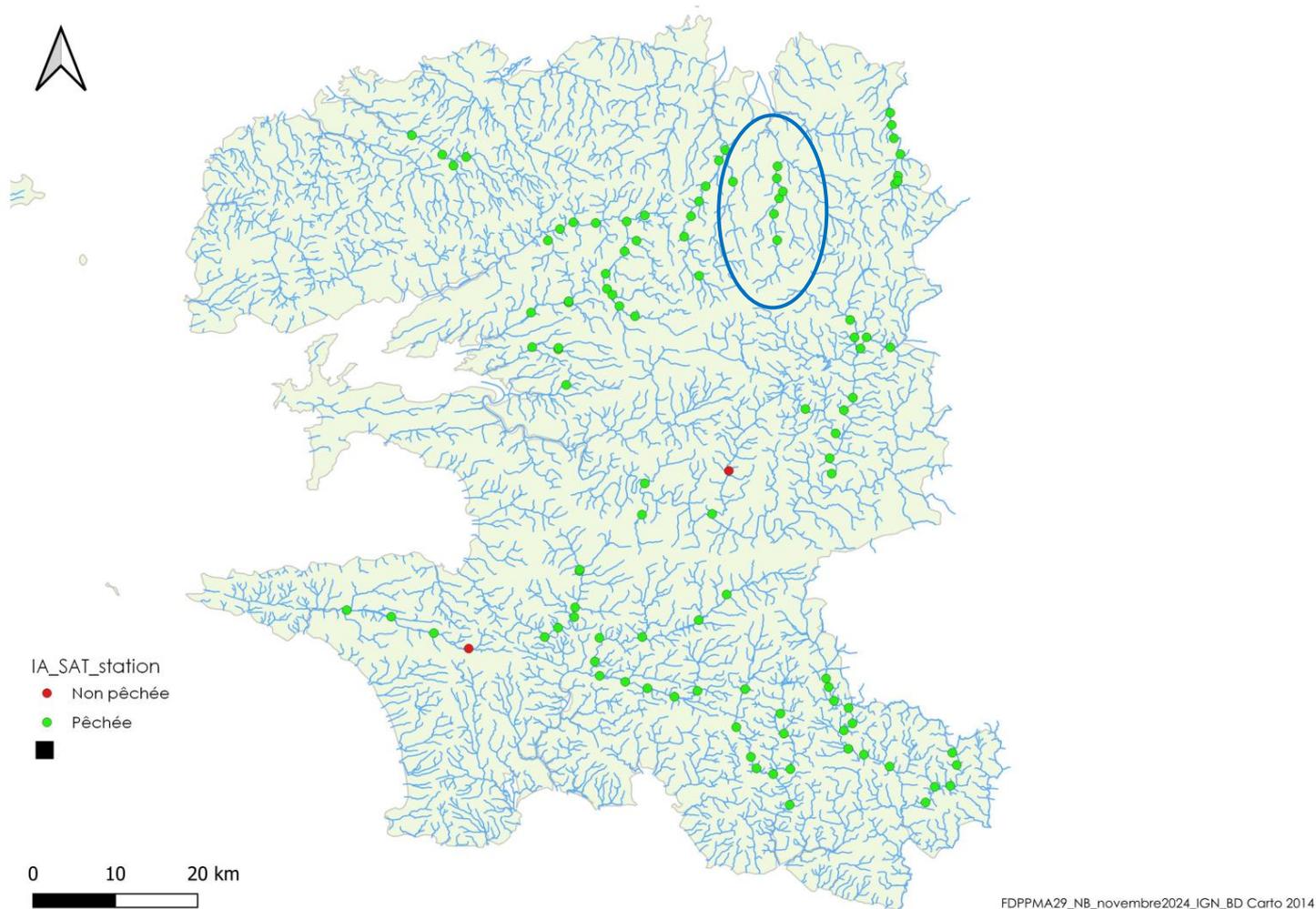


Figure 59 : Carte de localisation des stations sur le Queffleuth

Les juvéniles de l'année

| | | 2024 |
|-------------------------|--------------|-------------|
| | Station | IA |
| Queffleuth_1 | 3 Chênes | 9 |
| Queffleuth_2 | Pont Pol | 16 |
| Queffleuth_3 | Roz Ar Vern | 0 |
| Queffleuth_3' | Moulin Blanc | 0 |
| Queffleuth_4 | Riboul Potic | 0 |
| Queffleuth_6 | Bodister | 0 |
| Total | | 25 |
| Moyenne | | 4,17 |
| Moyenne pondérée | | 4,02 |

Tableau 14 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2024

25 individus 0+ capturés pour 6 stations. Ils sont concentrés uniquement sur les 2 stations aval. L'indice moyen pondéré est de 4,02 individus 0+ capturés en 5

minutes. La situation reste donc très inquiétante pour le Queffleuth avec un niveau de recrutement très faible.

Ce résultat indique une quasi absence de reproduction. L'indice moyen est donc qualifié de « très faible » voire « nul ».

Suite à de nombreuses sollicitations et injonctions administratives, un batardeau avait été installé dans l'arche centrale de surverse du barrage. Cette installation a été mise en place en septembre 2018 permettant ainsi à un certain nombre de géniteurs de migrer vers l'amont. Elle est toujours en place.

L'installation de ce dispositif provisoire permet un franchissement facilité à partir d'un certain coefficient de marée (80). Comme le montre la photo ci-dessus.



Figure 60 : Vue aval du barrage du port de Morlaix (AAPPMA Morlaix)

Cependant, malgré ce faible recrutement, on constate qu'il n'a pas disparu. Le cours d'eau présente toujours un environnement naturel favorable à la reproduction du saumon atlantique.

L'engagement pris par Morlaix Communauté pour améliorer la continuité écologique au droit de l'ouvrage du port est donc essentiel pour la sauvegarde de l'espèce sur ce cours d'eau. Il est à espérer que 2025 voit le démarrage de la phase travaux. C'est une avancée très importante. Mais le temps presse manifestement au vu des recrutements successifs depuis plusieurs années !

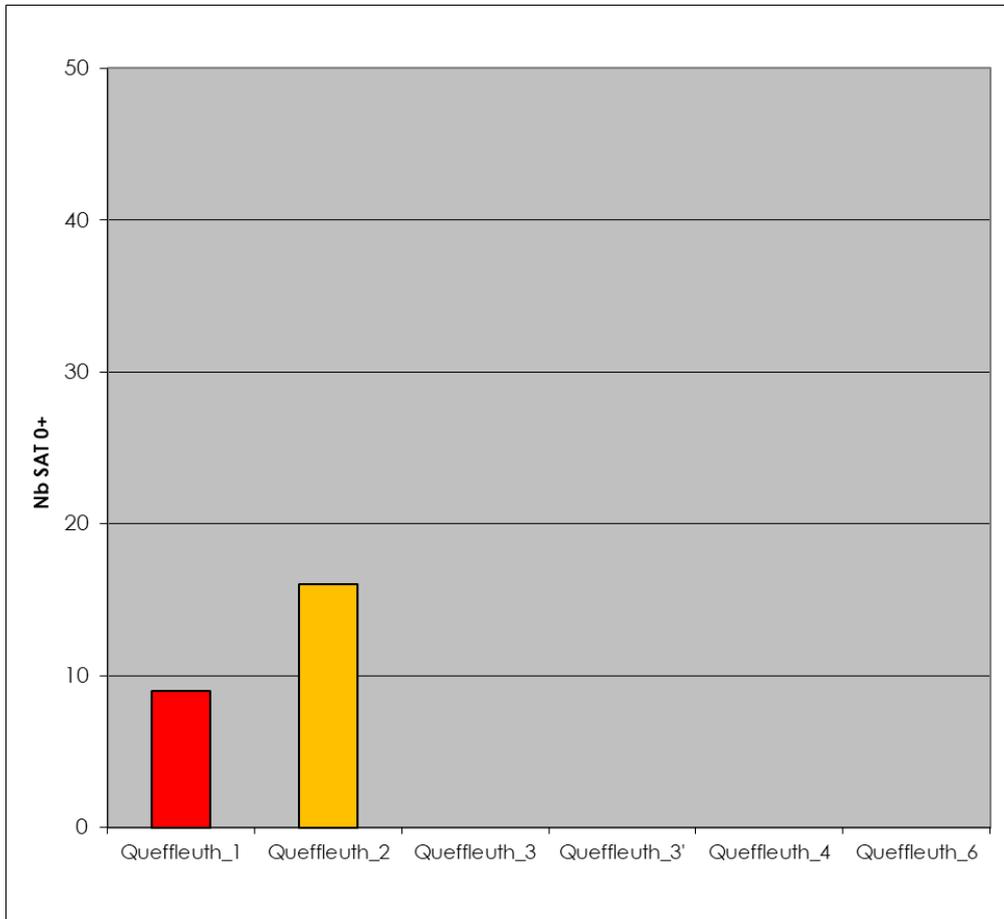


Figure 61 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2024

Taille moyenne

La taille moyenne est de 106,4 mm. Cette taille moyenne peut être directement reliée aux très faibles densités observées. Elle progresse cependant de 4,02 mm par rapport à 2023. Sans doute en lien avec les bonnes conditions de survie des juvéniles.

Ainsi, de 2012 à 2015, la taille moyenne est de 87,11 mm avec un indice moyen de 71,75. Depuis 2016, la taille moyenne est de 100,59 mm avec un indice moyen de 6,82.

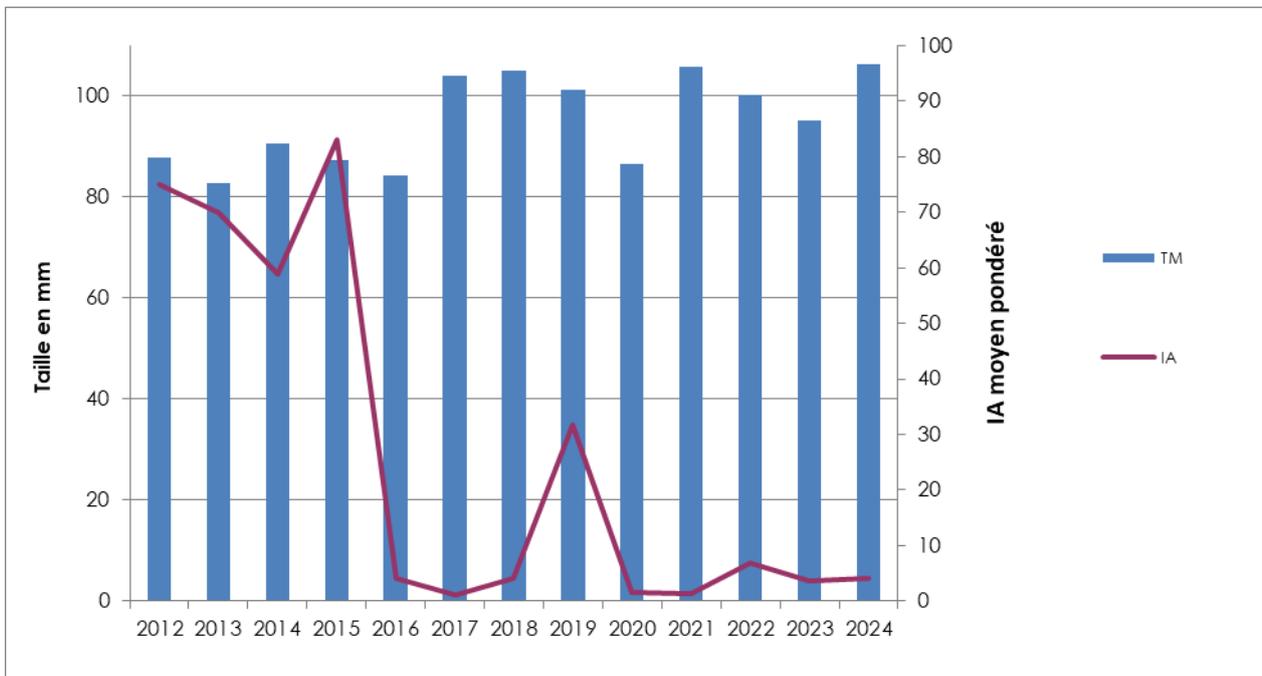


Figure 62 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons sur le bassin du Queffleuth de 2010 à 2024

2.9.3 Evolution des indices d'abondance et contribution de chaque secteur à la production

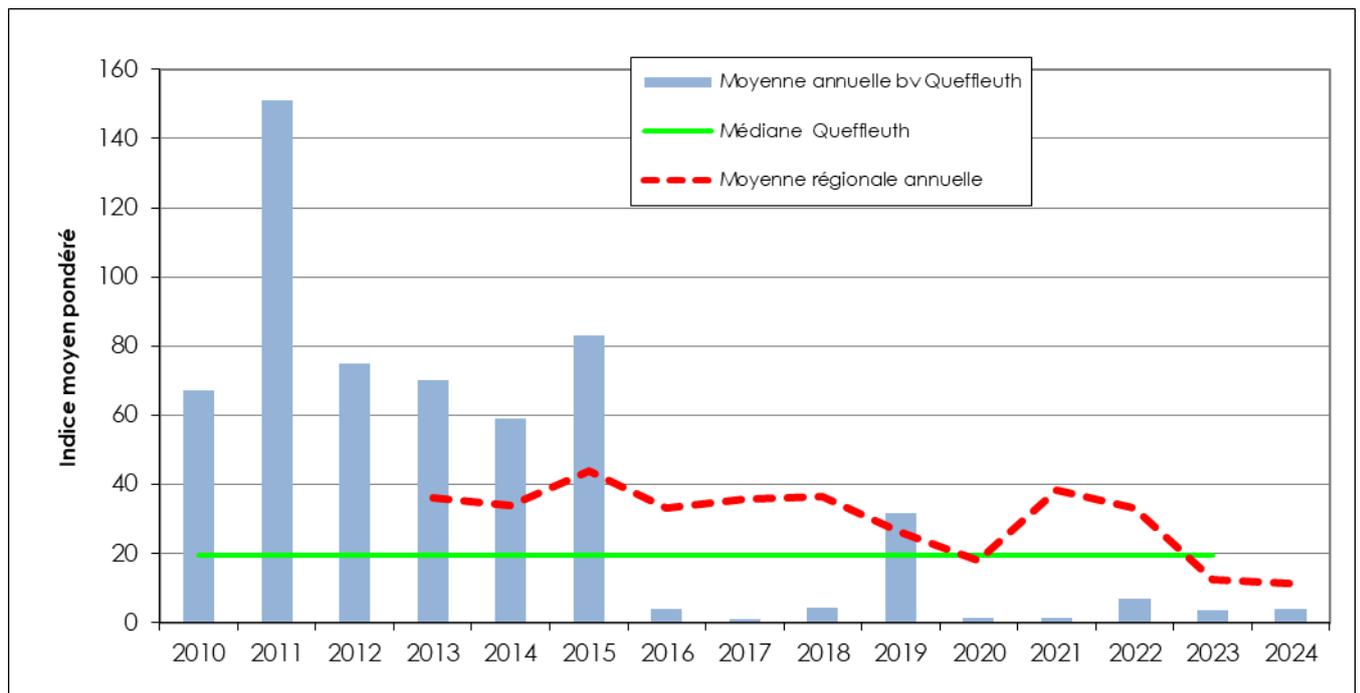


Figure 63 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Queffleuth

2024 correspond à la 6^{ème} moins bonne année depuis le début du suivi. Le recrutement est toujours ridicule ; sans commune mesure par rapport aux potentialités naturelles de ce bassin versant.

Plus que jamais, l'amélioration rapide et pérenne des conditions de franchissement du barrage du port de Morlaix reste un impératif pour sauver la population de saumons du Queffleuth.

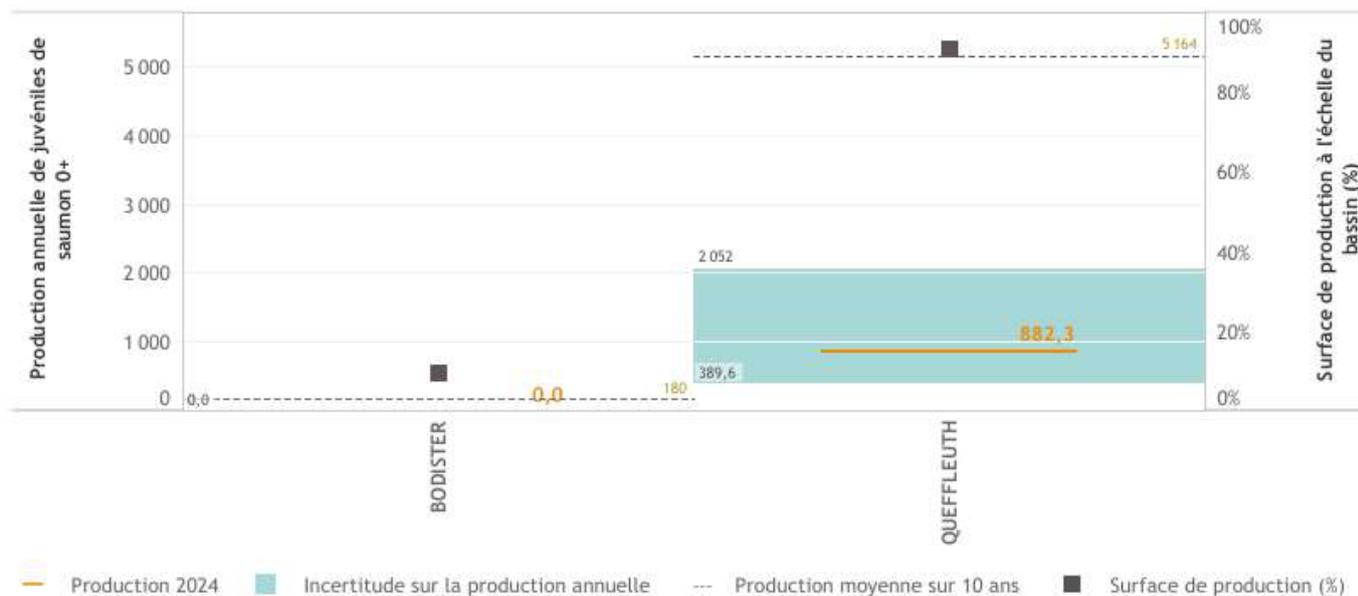


Figure 64 : contribution du Queffleuth et du Bodister à la production de juvéniles de saumon du bassin versant (Bretagne Grands Migrateurs)

Etant donné les résultats du recrutement 2024, la production théorique de juvéniles serait de 882 individus. Soit 0,6 % de la production régionale.

Elle est toujours très largement inférieure au potentiel de production du bassin. Cette situation reste un gâchis biologique et patrimonial. L'espoir réside en l'aménagement rapide du dispositif de franchissement au niveau du port de Morlaix.

2.10 Le bassin de la Mignonne, du Camfrout et de la rivière du Faou

2.10.1 Présentation des bassins versants (FDAAPPMA 29, 2011)

Le bassin versant de la Mignonne est situé au Nord-ouest du Finistère, dans le pays de Landerneau-Daoulas. Son principal affluent est le ruisseau de la Boissière.

Sa superficie est de l'ordre de 116 Km². Elle se jette dans la Rade de Brest au niveau de la commune de Daoulas selon un axe est-ouest. Le cours d'eau principal de la rivière mesure environ 24 km, tandis que l'ensemble de ses affluents représentent près de 60 km. La pente de la Mignonne est forte en amont, puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval. La pente moyenne de la Mignonne est de 0,64%.

La Boissière, principal affluent de la Mignonne prend sa source en amont des lagunes de Ploudiry et se jette dans la Mignonne au niveau du Pont de la route départementale 87. La pente moyenne de la Boissière est de 1,3%.

La Mignonne a un régime d'écoulement océanique, avec de hautes eaux en hiver et de basses eaux en été, la fluctuation des écoulements se faisant de manière régulière). Le débit moyen inter mensuel est de 1,44 m³/s, moyenne évaluée sur la Mignonne à la station de jaugeage de pont Mel à Irvillac. (Source : Banque hydro).

Le bassin versant du Camfrout est situé au nord-ouest du Finistère. Sa superficie est de l'ordre de 55 km². C'est un petit cours d'eau côtier qui prend sa source à Hanvec au cœur du Parc Régional naturel d'Armorique, à une altitude d'environ 250m. La partie amont du cours d'eau est située sur une zone de plateau alors que l'aval est relativement encaissé. Le cours d'eau, ainsi que ses affluents, traversent les communes de Saint-Eloy et d'Irvillac puis se jette dans la rade de Brest au niveau de la commune de l'Hopital-Camfrout. Le cours d'eau principal mesure environ 20 km, tandis que l'ensemble de ses affluents représentent près de 50 km.

Comme les cours d'eau du bassin versant de la Mignonne, ceux du bassin versant du Camfrout prennent leur source dans des zones de tourbières, de marais ou des zones humides, puis s'écoulent à travers une alternance de schistes, calcaires et grès, plus ou moins perméables, des formations de Landévennec, de l'Armorique et du Faou ou du Groupe de Traon. La géologie des deux bassins versants est sensiblement la même. La pente du Camfrout est forte en amont, puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Un plateau est présent plus en aval un peu avant l'estuaire, entre le moulin de Rossiou et la confluence avec le Caotnan. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval. La pente moyenne du Camfrout est de 1,02%.

Le Saint-Eloy, principal affluent du Camfrout, prend sa source dans le parc naturel régional d'Armorique au nord de Goulaouren, et se jette dans le Camfrout au niveau de la D47. La pente moyenne du Saint-Eloy est de 2,1%, très forte en amont elle diminue peu à peu vers l'aval.

Le bassin versant de la rivière du Faou représente 141 km². Le cours principal représente 15 km de linéaire et 29 km de linéaire estimé pour les affluents. Le Faou est un ruisseau côtier, qui coule sur un substrat schisteux et granitique. La pente forte (1,6 %) et régulière, la qualité des habitats induisent un bon potentiel de reproduction, supérieur à la capacité d'accueil du milieu. La qualité physico-

chimique du Faou est très bonne, seule la qualité des nitrates (classe N3), liée à la présence d'élevages agricoles est préoccupante.

Ces trois cours d'eau sont classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (Arrêté du 10 juillet 2012).

2.10.2 Les indices d'abondance de 2012 à 2024

Répartition et localisation des stations

Les bassins versants de la Mignonne, du Camfrout et de la rivière du Faou ont été prospectés pour la première fois en 2012 par la méthode des indices d'abondance avec 5 stations réparties sur les cours principaux et 2 sur leur principal affluent (ruisseau de la Boissière et ruisseau de St Eloy). Ce travail fait suite à la cartographie des habitats piscicoles établie par la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en 2011.

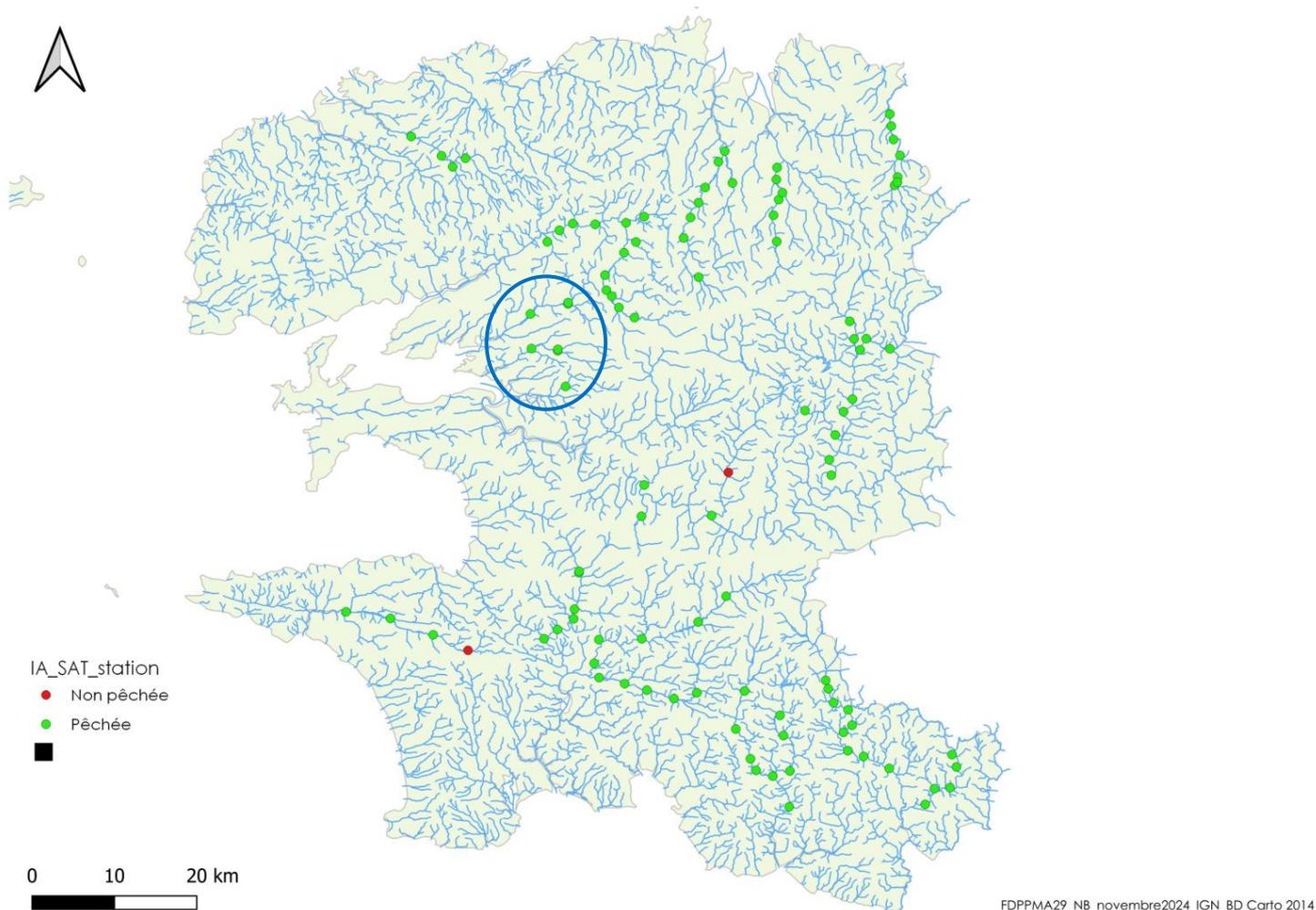


Figure 65 : Carte de localisation des stations sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

Les juvéniles de l'année

| | | 2024 |
|-------------------------|--------------|--------------|
| | Station | IA |
| Migonne 1 | Pont Mel Coz | 46 |
| Migonne 2 | Villarec | 15 |
| Migonne 3 | Tromelin | 3 |
| Camfrou 1 | Troeoc | 0 |
| Camfrou 2 | Pont RD 47 | 0 |
| Camfrou 3 | Bodiler | 0 |
| Faou 1 | Kerlavarec | 0 |
| Total | | 64 |
| Moyenne | | 9,14 |
| Moyenne pondérée | | 12,19 |

Tableau 15 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant Migonne_Camfrou_Rivière du Faou en 2024

64 individus 0+ capturés en 2024 ; soit une progression de plus de 100 % par rapport à 2023. L'indice moyen pondéré est de 12,19 individus 0+ capturés en 5 minutes. Les effectifs varient de 0 à 46 individus 0+ capturés en 5 minutes. Malgré cette augmentation spectaculaire, il témoigne d'un niveau de recrutement **faible**.

Signal inquiétant : pour la seconde année consécutive, aucun juvénile de l'année n'a été capturé sur les 3 stations du Camfrou.

Aucun juvénile n'a aussi été capturé sur la rivière du Faou. Cela confirme la colonisation difficile de ce cours d'eau et/ou son faible attrait pour les adultes migrants.

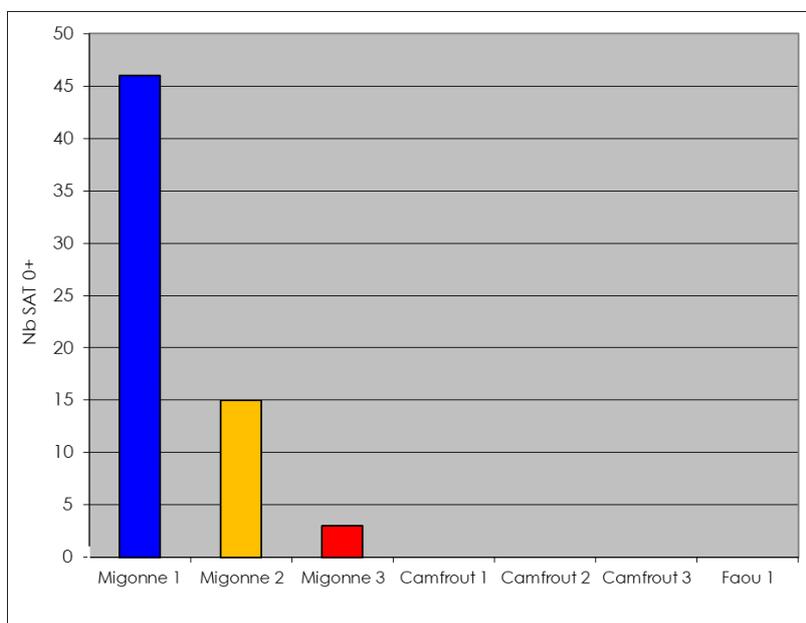


Figure 66 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant Migonne_Camfrou_Rivière du Faou en 2024

Pour l'ensemble du « bassin », l'indice moyen pondéré est tiré vers le haut par les résultats obtenus sur les stations de la Migonne (Migonne_1 et Migonne_2). Pour

le Camfrout, le recrutement est nul. Comme pour d'autres cours d'eau, la présence de juvéniles de truites fario, capturées sur ces stations, démontrent la bonne fonctionnalité de ces secteurs.

Aussi, dans ces conditions, des opérations de repeuplement ne sont pas souhaitables.

Taille moyenne

La taille moyenne des individus 0+ est de 80,57 mm. Elle augmente significativement par rapport à 2023 (+ 6 mm) alors que les densités sont plus élevées. Sur la période de suivi, la taille a tendance à augmenter légèrement. Le graphique ci-dessous semble montrer un effet densité/taille sensible pour ce bassin.

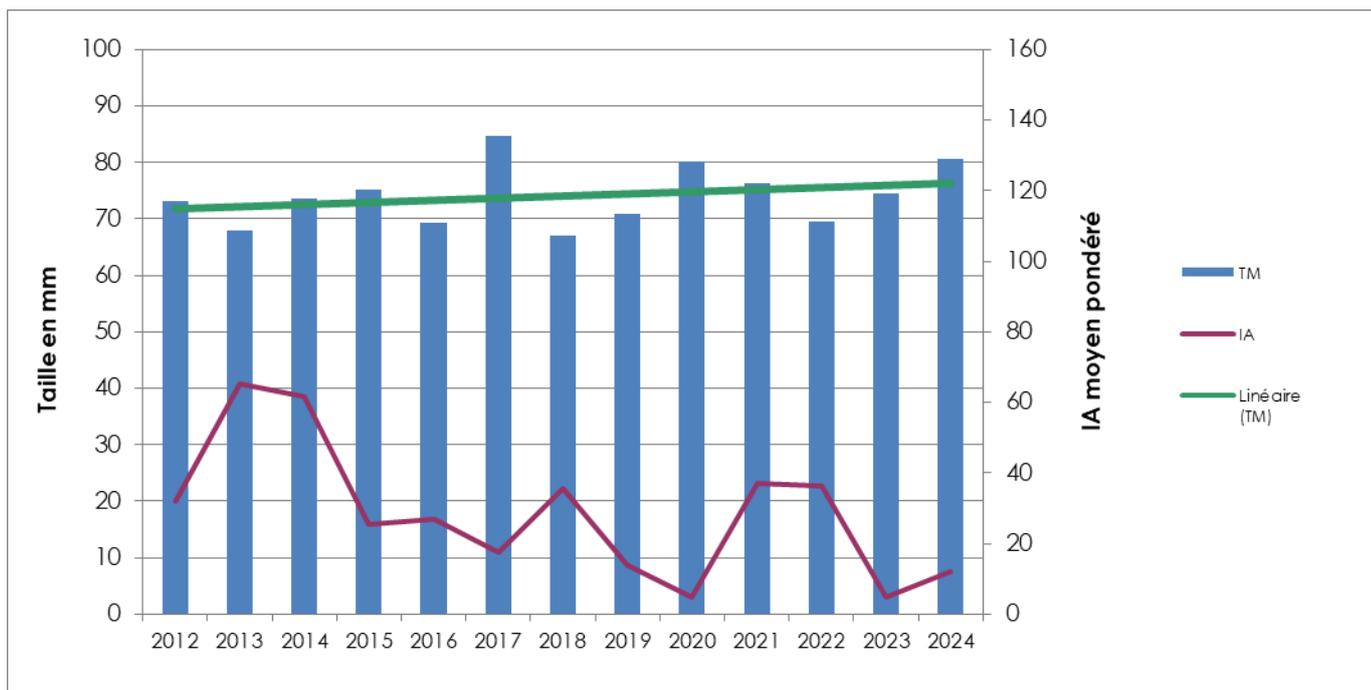


Figure 67 : Taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon sur le bassin Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

2.10.3 Evolution des indices d'abondance et contribution de chaque secteur à la production

L'année 2024 présente le 3^{ème} moins bon indice moyen pondéré depuis le début du suivi. Il est au-dessous de la médiane de suivi et légèrement supérieur à la moyenne régionale annuelle.

C'est un résultat peut être lié à une faible migration de géniteurs issus de la cohorte inventoriée en 2020 (au moins pour les PHM).

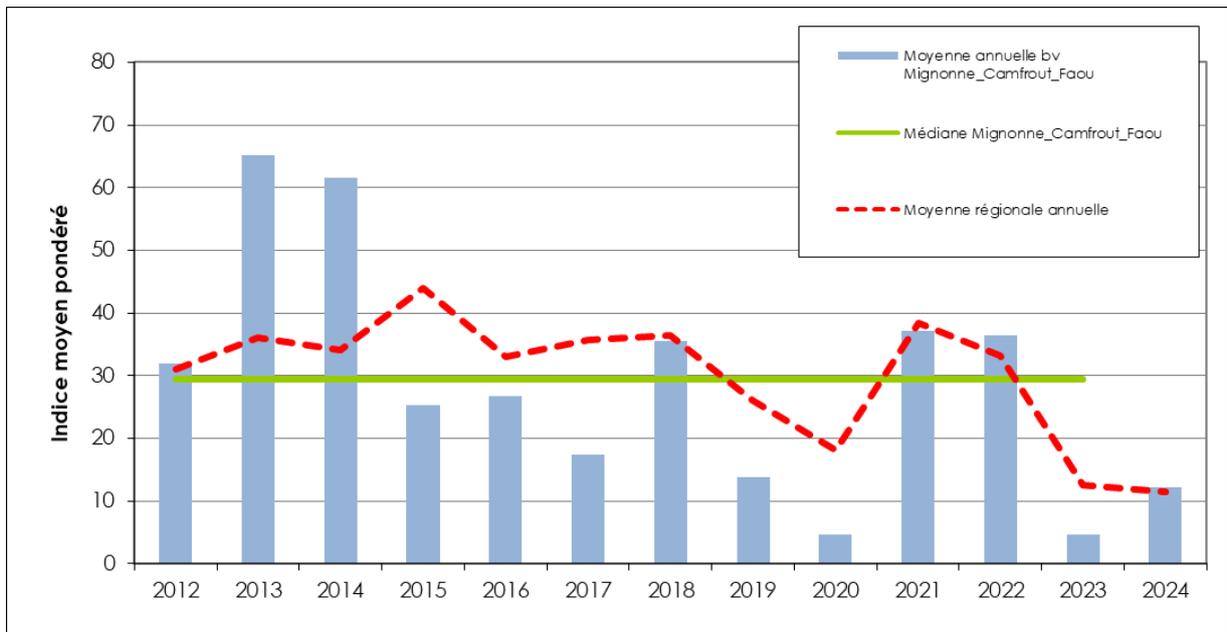


Figure 68 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

Les cinq dernières années de suivi concentrent les trois moins bonnes années de recrutement.

Le milieu étant fonctionnel, la gestion patrimoniale de l'espèce ne saurait être remise en cause. Des causes externes peuvent toutefois exister : difficulté de migration (voir la situation de la rivière du Faou), impact de la pression de la pêche en estuaire (voir la démarche initiée par l'AAPPMA locale). Il faut observer que le faible recrutement de 2020 avait été suivi par deux bonnes années. Il faut aussi noter que c'est ce bassin qui présente, en 2024, la plus forte hausse relative du recrutement par rapport à 2023. C'est un signe d'espoir.

Le nombre théorique de juvéniles produit est de 5 160. Cela représente 3,7 % de la production régionale.

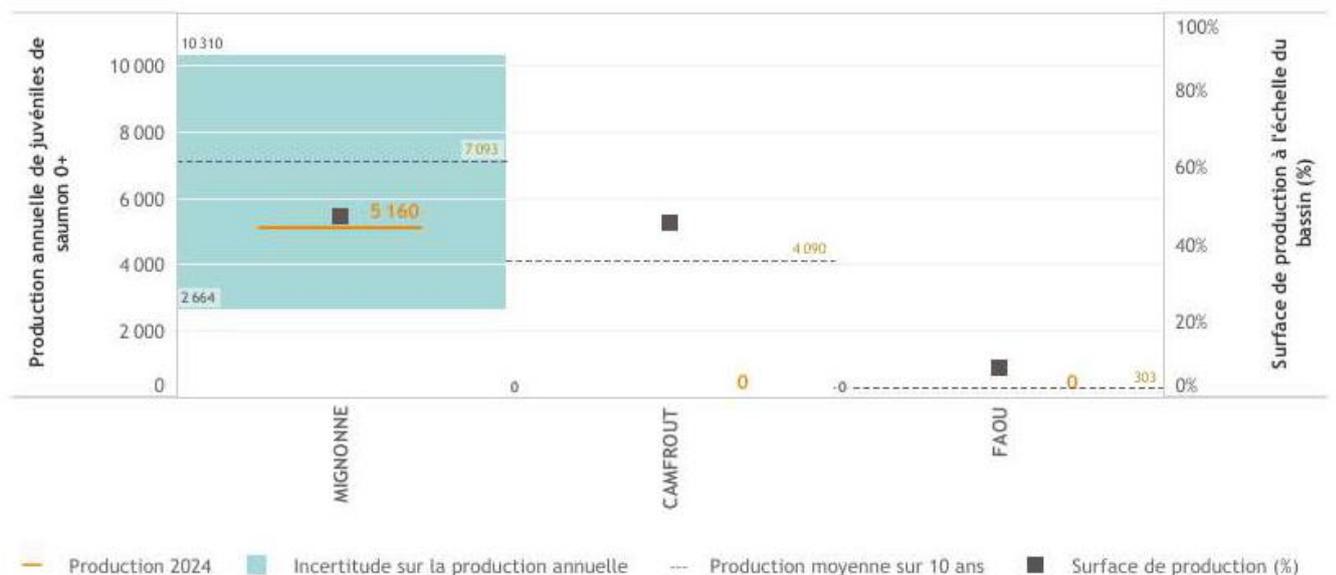


Figure 69 : Contribution de la Mignonne, du Camfrout et de la Rivière du Faou à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

2.11 Le bassin de l'Aber Wrach

2.11.1 Présentation du bassin versant de l'Aber Wrach

Ce bassin versant s'étend sur 101,8 km² de superficie et 130 de linéaire de cours d'eau. Il est situé dans le Nord du Finistère (*figure 1*), et son cours d'eau principal est l'Aber Wrac'h. Ce fleuve mesure environ 33 km, il prend sa source dans la tourbière de Langazel, avant de se jeter dans la Manche. C'est également l'Aber le plus septentrional et le plus au Nord du Pays des Abers. Sa partie fluviale mesure 18 km de long, elle va de la tourbière jusqu'au moulin du Diouris qui est la limite de salure des eaux (décret du 04/07/1853).

Les principaux affluents sont le Vizoc (5,2 km) et le St Thonan (10,7 km). Ce dernier regroupe les 2 sous bassins versants du Guévroc et du Kérellec.

La gestion des cours d'eau du bassin versant est à la charge du Syndicat Mixte des Eaux du Bas Léon compte tenu de ses compétences GEMA et son principal partenaire est l'AAPPMA du Pays des Abers et de la Côte des Légendes ; notamment pour l'entretien de la ripisylve.

L'Aber Wrac'h est classé au titre de l'article L 214-17 du code de l'environnement et en 1ère catégorie piscicole.

Le cours principal de l'Aber Wrach est marqué par la présence d'ouvrages. Notamment ceux situés en aval (Baniguel, Moulin Neuf) qui sont liés à un captage d'eau brute pour l'eau potable.

2.11.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de l'Aber Wrach a été prospectés pour la première fois en 2023 par la méthode des indices d'abondance avec 4 stations réparties sur le cours principal et 2 sur les affluents (ruisseau de Saint Thonan et ruisseau du Vizoc). Ce travail fait suite à la cartographie des habitats piscicoles établie par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Finistère à l'été 2023.

En 2024, la station Aber Wrach_4 (ruisseau du Vizoc) a été prospectée conformément au protocole. Les habitats courants disponibles ont bien été échantillonnés durant 5 minutes.



Figure 70 : Vue de la station Aber Wrach_4

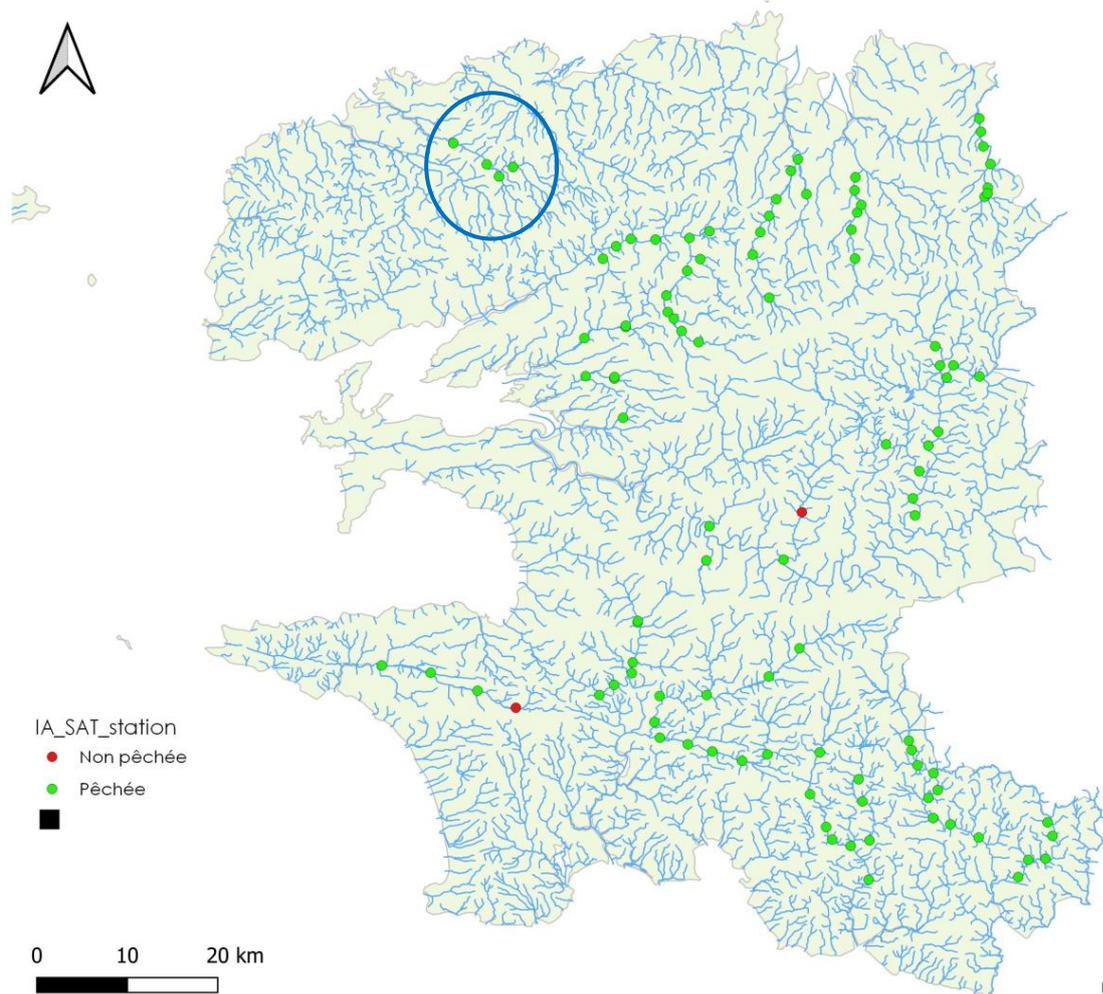


Figure 71 : Carte de localisation des stations sur le bassin versant de l'Aber Wrach

Les juvéniles de l'année

| n° | 2024 | | |
|--------------|--------|----|--------|
| | Serr | IA | IAxSrr |
| Aber Wrach 1 | 6 196 | 0 | 0 |
| Aber Wrach 2 | 5 190 | 0 | 0 |
| Aber Wrach 3 | 5 006 | 0 | 0 |
| Aber Wrach 4 | 4 145 | 0 | 0 |
| Total | 20 537 | 0 | 0 |
| IA moy | | 0 | 0,00 |

Tableau 16 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant de l'Aber Wrach en 2024

Pour cette seconde année, aucun individus 0+ n'a été capturé. L'indice moyen pondéré est qualifié de **très faible à nul**. A noter que 14 individus 1+ ont été capturés. Ce qui confirme le potentiel d'accueil et de croissance du cours d'eau pour les juvéniles de saumon.



Figure 72 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant de l'Aber Wrach en 2024

Le résultat obtenu pour ce bassin versant s'inscrit dans une tendance à la baisse du recrutement observée pour quasiment l'ensemble des secteurs suivis. Ce suivi sera pérennisé pour les années à venir et les résultats obtenus seront intégrés aux discussions et analyses menés à l'échelle du département.

3 CONCLUSION

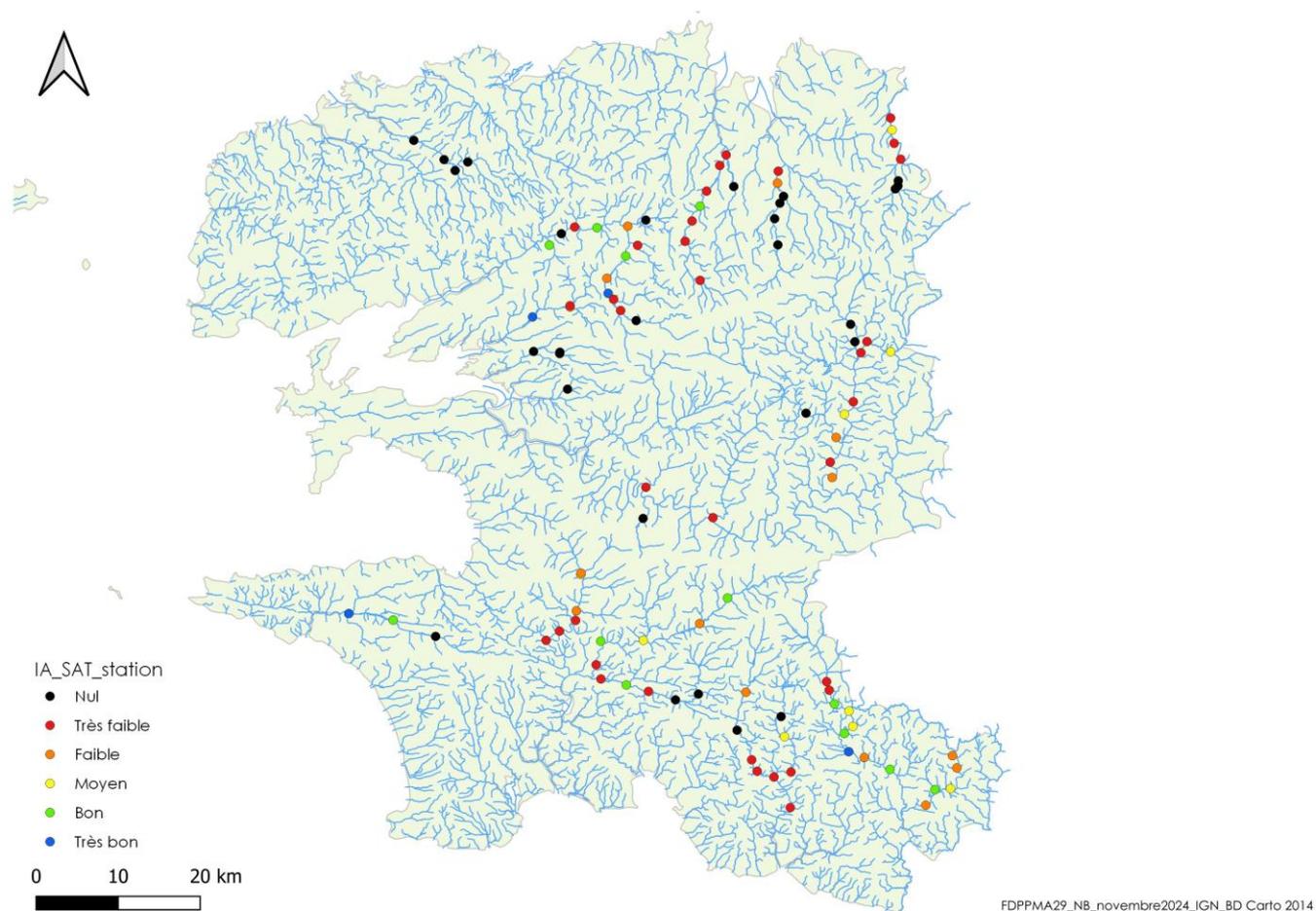


Figure 73 : Résultats 2024 par stations

| Bassin Versant | IA moyen pondéré 2024 | Etat | Tendance | IA moyen pondéré 2024/ IA moyen pondéré régional 2024 |
|-------------------|-----------------------|--------------|-----------------|---|
| Douron | 6,72 | Très Mauvais | En forte baisse | Mauvais |
| Queffleuth | 4,02 | Très Mauvais | Stable | Très Mauvais |
| Penzé | 8,23 | Très Mauvais | En forte baisse | Mauvais |
| Elorn | 16,46 | Très Mauvais | En forte baisse | Bon |
| Mignonne_Camfrout | 12,19 | Très Mauvais | En forte baisse | Moyen |
| Aulne | 8,2 | Mauvais | En forte baisse | Mauvais |
| Goyen | 23,61 | Très Mauvais | En forte baisse | Très Bon |
| Odet | 15,8 | Très Mauvais | En forte baisse | Bon |
| Aven | 6,88 | Très Mauvais | En forte baisse | Mauvais |
| Ellé_Isole | 15,15 | Très Mauvais | En forte baisse | Bon |
| Aber Wrach | 0 | | | Très Mauvais |

Tableau 17 : Indice d'abondance moyen pondéré en 2024/Etat et Tendance (médiane de bassin et médiane sur 10 ans)

Au niveau du Finistère, le recrutement de juvéniles de saumon atlantique est orienté à la baisse pour la deuxième année consécutive. Cette diminution prenant, pour certains bassins, un caractère brutal. L'indice pondéré moyen diminue pour 8 des 11 bassins versants prospectés par rapport à 2023. Seul le bassin Mignonne/Camfrout est dans une situation de progression significative.

L'état pour 2024 est « mauvais » à « très mauvais » pour tous les bassins suivis. La tendance 2024 est en « forte baisse » pour l'ensemble des bassins ; hormis le Queffleuth mais dont la situation est très particulière avec un recrutement relictuel.

L'indice moyen pondéré de 2024 pour les bassins du Finistère est de 10,66 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il peut être qualifié de « faible ». Il est cependant influencé (- 1,1 point) par le résultat nul de l'Aber Wrach.

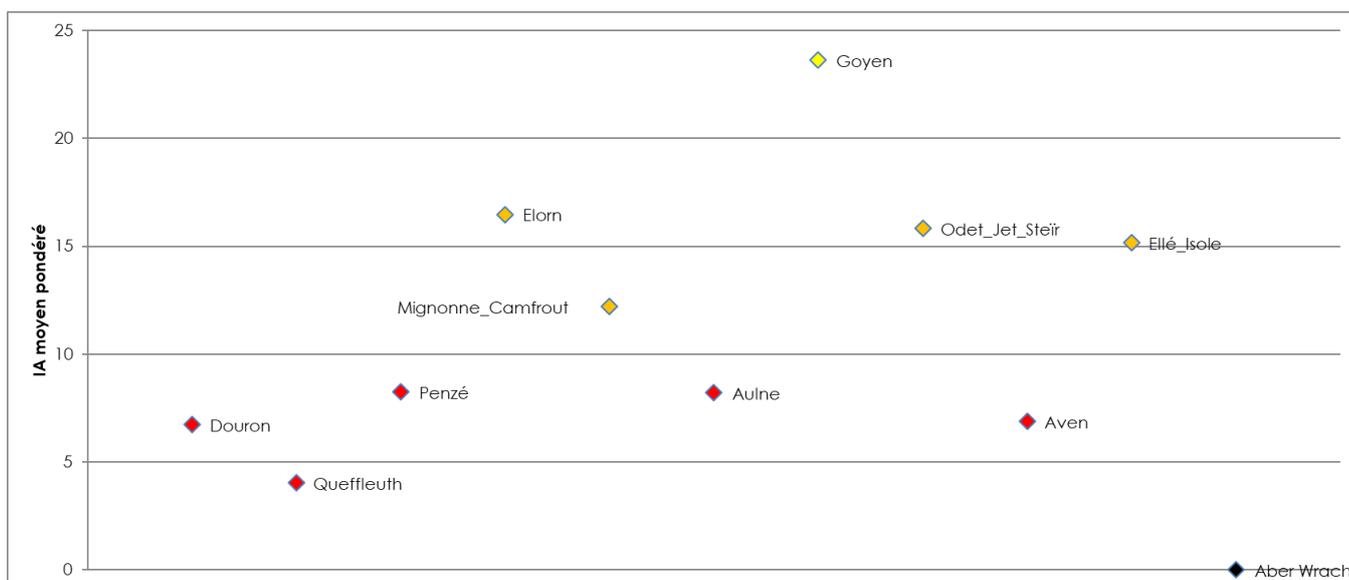


Figure 74 : Répartition des résultats 2024

Ce faible recrutement intervient pourtant dans un contexte hydrologique très favorable comme le montrent les Indices Hydrologiques calculés pour les bassins prospectés (voir 1.7) à la période de migration des géniteurs et à la période de croissance des juvéniles.

Les informations récoltées au niveau des stations de comptage des migrations de l'Elorn et de l'Aulne indiquent que les remontées comptées ont été faibles en 2023 (plus faibles comptages historiques). Ce plus faible stock de géniteurs a donc pu influencer directement la dépose d'œufs.

Par ailleurs, comme indiqué en 1.8, ces géniteurs pouvaient provenir d'une cohorte de juvéniles inventoriée en 2020 (pour les individus migrants Plusieurs Hivers de Mer). Cette année-là, le niveau de recrutement avait été faible. Par contre, il semble que malgré un très bon recrutement pour la cohorte inventoriée en 2021, il n'y ait pas eu les retours espérés pour les géniteurs migrants après un seul hiver de mer (1HM).

En Finistère, pour 2024, seulement 45 % bassins versants suivis ont un indice moyen supérieur à l'indice régional moyen pondéré qui est de 11,4 individus 0+ pêchés en 5 minutes. Depuis 2016 ans, la moyenne finistérienne est relativement proche de la moyenne régionale. Cela n'était pas forcément le cas avant 2016. En 2024, la moyenne finistérienne est donc, pour la 2^{ème} fois, inférieure à la moyenne régionale.

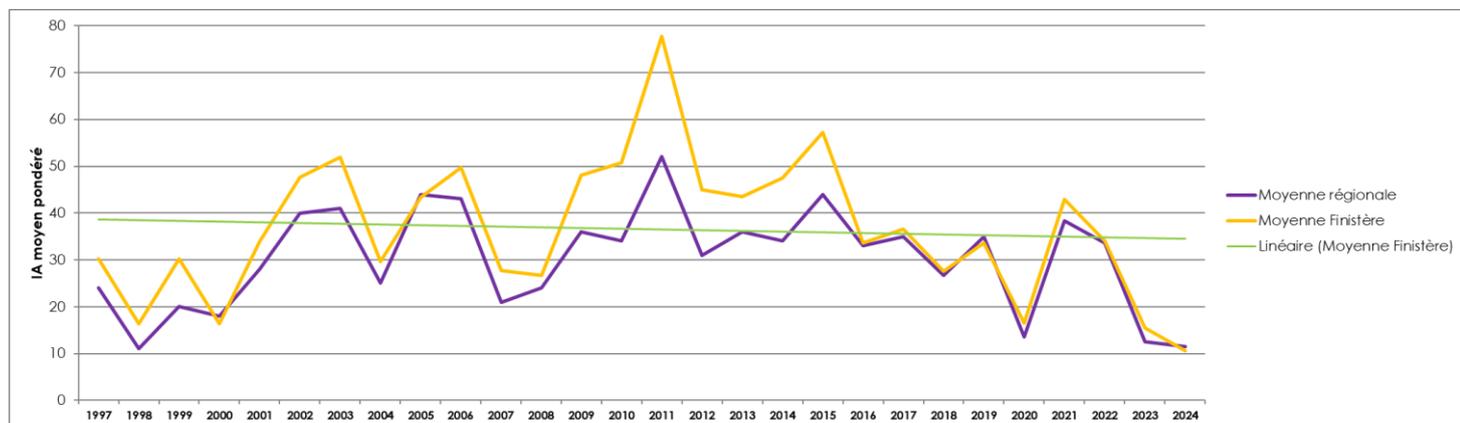


Figure 75 : Evolution interannuelle indice moyen pondéré régional et finistérien

On observe une tendance globale à baisse du recrutement depuis le début de la période de suivi. Depuis 2016, cette tendance est plus marquée et semble s'accroître depuis 2022.

En 2024, à l'échelle de l'ensemble des stations prospectées, il est possible de faire plusieurs constatations :

- L'indice moyen pondéré diminue fortement par rapport à 2023 pour 8 bassins sur 11 et correspond à une 2^{ème} année consécutive de baisse du recrutement.
- Le recrutement aura été relativement meilleur pour les bassins du sud Finistère (Odet/Ellé/Goyen) que pour ceux du nord Finistère (Douron/Penzé/Queffleuth).
- 2024 est la plus faible année de recrutement pour plusieurs bassins versants : Douron, Penzé, Avern, Ellé.
- La diminution du recrutement est particulièrement brutale pour 2 bassins versants : Aven et Penzé.
- Ce faible recrutement intervient pourtant dans un contexte hydrologique très favorable à la période de migration des géniteurs et pour la période de croissance des juvéniles. Ce qui a peut-être permis un bon succès reproducteur.
- Ce résultat met en perspective le fait que de bons recrutements passés (juvéniles de la cohorte 2021) ne garantissent pas un retour conséquent de géniteurs (géniteurs 1HM issus de la cohorte 2021).
- La répartition aval/amont du recrutement n'est pas homogène pour les bassins versants. Pour certains, il est plus important aux stations aval, pour d'autres aux stations amont. Les bonnes conditions hydrologiques durant la période de migration des géniteurs n'auront donc pas eu les mêmes effets selon les cours d'eau.
- La taille moyenne des juvéniles capturés augmente significativement en 2024 pour 10 bassins sur 11. Sans qu'il soit possible de savoir si cela est lié à la baisse

des densités observées et/ou à des conditions hydrologiques favorables. Mais « Bigger is Better » donc c'est plutôt un signal positif.

- Des « aménagements » (édification de seuils dans le lit mineur) peuvent avoir un effet important et pérenne sur l'évolution des habitats favorables aux juvéniles 0+ (station Penzé_3).

Le graphique ci-dessous présente, pour l'ensemble des bassins versants suivis, l'évolution de l'indice moyen pondéré et permet de voir les cycles de recrutement.

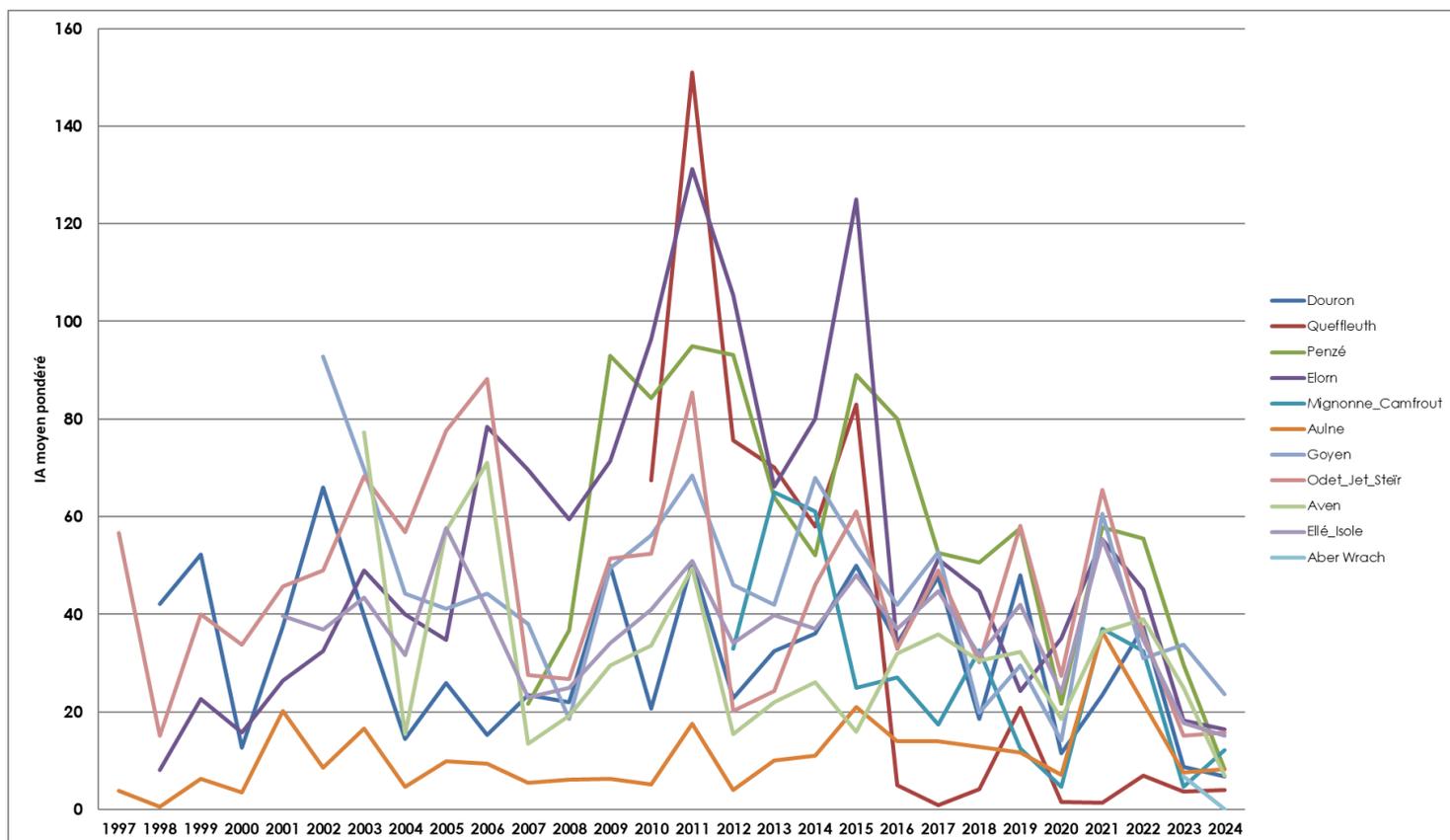


Figure 76 : Evolution interannuelle de l'indice moyen pondéré par bassin versant

En 2024, le signal négatif observé l'année précédente, s'est confirmé. La chute généralisée du recrutement s'est faite dans un contexte environnemental, en cours d'eau, plutôt favorable. De bonnes conditions hydrologiques pour la migration de montaisons et pour la survie des juvéniles. Peut-être cela qui a produit des tacons de grande taille ; y compris sur les bassins où les densités étaient correctes.

Ce résultat, plus que jamais, oblige l'ensemble des gestionnaires des cours d'eau à tout faire pour les maintenir dans un état de fonctionnalité optimale. Afin de garder espoir face aux difficultés rencontrées par l'espèce en milieu marin.

Pour le Douron, l'indice moyen pondéré est de 6,72 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il s'agit du plus faible recrutement depuis le début du suivi (1998) pour la seconde année consécutive.

Pour la Penzé, l'année 2024 est marquée par une chute brutale de l'indice moyen pondéré qui est de 8,23 individus 0+ capturés en 5 minutes contre 29,65 en 2023. C'est l'ensemble du cours d'eau qui est impacté par cette baisse ; sans que les conditions du milieu aient changées. La très faible colonisation du Coatoulzach prive le bassin d'une fraction significative du recrutement possible.

Pour le Queffleuth, l'indice moyen pondéré est de 4,02 individus 0+ capturés en 5 minutes. La situation actuelle est toujours notoirement insuffisante et fragilise le maintien de la population de saumon sur ce bassin versant.

Sur l'Elorn, l'indice moyen pondéré est de 16,46 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il diminue fortement par rapport à 2023. Ce résultat est influencé par le très faible recrutement sur l'aval du cours d'eau. Cette diminution peut être mise en lien avec le nombre de géniteurs remontés durant l'année 2023 (SCEA, 2024). En effet, 266 géniteurs ont été comptés ; ce qui correspond à la moins bonne année depuis le démarrage du comptage en 2007.

Le « grand » bassin versant regroupant les cours d'eau Mignonne, Camfrou et rivière du Faou présente, pour 2024, un indice moyen pondéré faible (12,19 individus 0+ capturés en 5 minutes) mais en forte hausse (x 3 par rapport à 2023). Cependant, le recrutement est observé uniquement sur la Mignonne. En effet, signal inquiétant, le recrutement est nul pour le Camfrou, pour la seconde année consécutive. Aucun juvénile n'a encore été capturé, à nouveau, sur la rivière du Faou. Cela confirme la colonisation difficile de ce cours d'eau et/ou son faible attrait pour les adultes migrants.

Pour le bassin de l'Aulne, le résultat 2024 est relativement stable avec un indice moyen pondéré de 8,20 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il s'agit du 4^{ème} moins bon recrutement en juvéniles depuis 2011 et le démarrage des périodes d'ouverture des pertuis. Et ce malgré le fait que le nombre de géniteurs comptés au seuil de Chateaulin a fortement diminué en 2023 (198 individus) par rapport à 2022 (240 individus, données Région Bretagne). Le recrutement est concentré sur les parties aval et amont de l'Aulne rivière. Les conditions hydrologiques de 2024 ont sans doute permis un bon succès reproducteur. Le bassin de l'Aulne (3^{ème} de Bretagne pour les surfaces de production disponibles) reste pourtant largement sous exploité et dépendant des conditions environnementales et de gestion de la partie canalisée.

Pour le Goyen, la moyenne pondérée est de 23,61 juvéniles 0+ capturés en 5 minutes. Comme la tendance départementale, elle diminue (- 10 points, en valeur absolue, par rapport à 2022). Ce résultat est lié à l'absence de recrutement sur la station amont du cours d'eau.

En ce qui concerne le bassin de l'Odét, la moyenne pondérée du bassin diminue et descend à 15,8 individus 0+ capturés en 5 mn. Elle est quasi identique par rapport à 2023. Cette année, on observe une reprise significative du recrutement sur le Steïr. C'est un signal positif. A l'opposé, l'absence de recrutement sur la partie amont du Jet (amont Meil Jet), pour la deuxième année consécutive, est un signal

négatif. L'Odet représente toujours le cours d'eau le plus contributif avec 62% du recrutement annuel. Avec la station la plus en amont (Odet_5) qui obtient encore le meilleur indice du bassin versant.

Pour le bassin de l'Aven, comme pour la Penzé, la chute du recrutement est brutale. La moyenne pondérée est de 6,88 individus 0+ capturés en 5 minutes. Elle diminue de 18 points, en valeur absolue, par rapport à 2023. Ce résultat traduit un recrutement très faible. Cette situation est affectée par le recrutement extrêmement faible au niveau des stations aval de l'Aven, historiquement les plus contributives. Dans cette grisaille, 2 rayons de soleil : les géniteurs ont bien colonisé la partie en amont des étangs de Rosporden et, surtout, le Ster Goz. Il concentre ainsi cette année 60% des captures de juvéniles 0+.

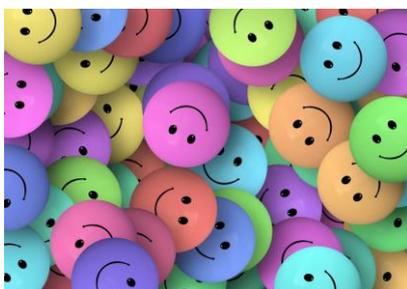
Le bassin Ellé/Isole confirme, en 2024, qu'il reste le plus productif de Bretagne en produisant 27% du recrutement annuel en juvéniles de saumon. La Bretagne est « Ellé-dépendante » ! Toutefois, Avec une moyenne de 15,15 individus 0+ capturés en 5 minutes, 2024 est la moins bonne année de recrutement de juvéniles de saumon. C'est l'Isole qui contribue le plus au recrutement annuel avec 37%, suivie par l'Ellé (35%). Pour l'Isole, à la différence des autres cours d'eau prospectés, les résultats par stations sont assez homogènes jusqu'aux stations amont. Les affluents de l'Ellé sont tous en-deçà de leur moyenne de production.

L'année 2024 est donc une année de faible de recrutement en juvéniles de saumon en Finistère. Elle s'inscrit malheureusement dans la tendance observée depuis 2022 en Bretagne. Ce faible recrutement peut être lié à des remontées de géniteurs orientées à la baisse en 2023. Les bonnes conditions hydrographiques (voir 1.7) ont pu, à l'opposé, permettre un bon succès reproducteur.

On observe un effritement de l'indice moyen pour tous les bassins depuis 2016. En outre, depuis cette date, les fluctuations de l'indice pondéré sont observées fréquemment d'une année sur l'autre. A la différence de la période 2007/2015 où des cycles d'accroissement du recrutement étaient perceptibles. Depuis l'année 2022, la tendance à la baisse du recrutement semble se confirmer.



Pour autant, la présence de juvéniles de l'année démontre la capacité des cours d'eau finistériens à produire naturellement des individus, génétiquement adaptés à leur rivière. C'est cette capacité qu'il convient de préserver et d'accroître !
Collectivement.



La poursuite de ce suivi est indispensable pour maintenir un niveau d'information pertinent par rapport à cette espèce parapluie qu'est le saumon atlantique.

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Juvénile de saumon 0+_Isole_2024..... | 4 |
| Figure 2 : Secteur de radier, habitat propice aux juvéniles de saumon pendant leur phase de vie en eau douce | 4 |
| Figure 3 : Séquence de pêche | 6 |
| Figure 4 : Localisation des stations Indices Abondance en Finistère | 11 |
| Figure 5 : Préférendum de températures pour le saumon atlantique (AEAG, 2018) | 15 |
| Figure 6 : Origine de la cohorte évaluée en 2024..... | 16 |
| Figure 7 : Evolution des migrations aux stations de comptage Elorn/Aulne | 17 |
| Figure 8 : Carte de localisation des stations sur le bassin de l'Odet..... | 19 |
| Figure 9 : Indices d'abondances de juvéniles saumons 0+ sur le bassin de l'Odet en 2024 | 21 |
| Figure 10 : Embâcle sur une station (Odet_4)..... | 21 |
| Figure 11 : Répartition de la production par cours d'eau depuis 1994..... | 22 |
| Figure 12 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 | 22 |
| Figure 13 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 sur les différents secteurs du bassin de l'Odet | 24 |
| Figure 14 : Evolution de l'indice moyen pondéré depuis 1994 | 25 |
| Figure 15 : Contribution de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Odet et évolution depuis 1994 | 26 |
| Figure 16 : Carte de localisation des stations sur l'Aulne | 28 |
| Figure 17 : Evolution Indice Abondance pondéré moyen et comptage de géniteurs | 30 |
| Figure 18 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon sur l'Aulne en 2024..... | 31 |
| Figure 19 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution de l'indice d'abondance moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de l'Aulne | 32 |
| Figure 20 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aulne de 1997 à 2024..... | 33 |
| Figure 21 : Evolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aulne entre 1999 et 2024..... | 33 |
| Figure 22 : Contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Aulne et son évolution depuis 1998 | 34 |
| Figure 23 : Evolution de la température journalière (Syndicat Mixte Aulne)..... | 35 |
| Figure 24: Carte de localisation des stations sur l'Elorn | 37 |
| Figure 25 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Elorn en 2024 | 39 |
| Figure 26 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Elorn en 2024 | 41 |
| Figure 27 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Elorn de 1998 à 2024 | 41 |
| Figure 28 : Evolution de l'indice moyen pondéré et des géniteurs comptés au vidéocomptage entre 2008 et 2024..... | 42 |
| Figure 29 : Contribution des cours aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon de l'Elorn | 40 |
| Figure 30 : Evolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Elorn entre 1998 et 2024 | 43 |
| Figure 31 : Carte de localisation des stations sur le Douron | 45 |

| | |
|---|-----------|
| Figure 32 : Indices d'abondance de juvéniles saumon 0+ sur le Douaron en 2024..... | 46 |
| Figure 33 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons et évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Douaron de 1998 à 2024..... | 47 |
| Figure 34 : Evolution de l'indice moyen pondéré sur le bassin versant du Douaron de 1998 à 2024..... | 48 |
| Figure 35 : Contribution des secteurs aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon du Douaron..... | 48 |
| Figure 36 : Carte de localisation des stations sur l'Ellé..... | 50 |
| Figure 37 : Vue de la station Ellé_2 | 52 |
| Figure 38 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Ellé en 2024 | 53 |
| Figure 39 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 sur les différents secteurs du bassin de l'Ellé | 53 |
| Figure 40 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Ellé de 2001 à 2024 | 54 |
| Figure 41 : Contribution des différents cours d'eau à la production du bassin versant de l'Ellé et évolution depuis 2003..... | 55 |
| Figure 42 : Vue de la station Isole_2 (seuil de Pont Scluz) | 55 |
| Figure 43 : Carte de localisation des station sur le Goyen | 57 |
| Figure 44 : Indices d'abondance de juvéniles saumons 0+ sur le Goyen en 2024 | 58 |
| Figure 45 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 sur les différents secteurs du bassin du Goyen..... | 58 |
| Figure 46 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Goyen de 2002 à 2024..... | 59 |
| Figure 47 : Contribution de chacune des stations à la production de juvéniles saumons du Goyen..... | 59 |
| Figure 48 : Carte de localisation des stations sur l'Aven..... | 62 |
| Figure 49 : Indices d'abondances de juvéniles saumon sur le bassin versant de l'Aven en 2024..... | 63 |
| Figure 50 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de l'Aven-Ster Goz | 64 |
| Figure 51 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aven de 2003 à 2024..... | 65 |
| Figure 52 : Contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production de juvéniles de saumon du bassin versant..... | 66 |
| Figure 53 : Evolution de la contribution relative de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aven depuis 2003 | 66 |
| Figure 54 : Carte de localisation des stations sur la Penzé | 70 |
| Figure 56 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de la Penzé | 70 |
| Figure 57 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de la Penzé de 2007 à 2024..... | 71 |
| Figure 58 : Contribution de la Penzé et du Coatoulzac'h à la production de juvéniles de saumon du bassin versant | 72 |
| Figure 59 : Carte de localisation des stations sur le Queffleuth..... | <u>74</u> |
| Figure 60 : Vue aval du barrage du port de Morlaix..... | 75 |
| Figure 61 : Indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2024..... | <u>76</u> |

| | |
|--|----|
| Figure 62 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin du Queffleuth | 77 |
| Figure 63 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Queffleuth | 77 |
| Figure 64 : Contribution du Queffleuth et du Bodister à la production de juvéniles de saumon du bassin versant | 78 |
| Figure 65 : Carte de localisation des stations d'indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou | 80 |
| Figure 66 : Indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou en 2024 | 81 |
| Figure 67 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 sur le bassin versant Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou | 82 |
| Figure 68 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou | 83 |
| Figure 69 : Contribution de la Mignonne, du Camfroul et de la Rivière du Faou à la production de juvéniles de saumon du bassin versant | 83 |
| Figure 70 : Vue de la station Aber Wrach_4 | 85 |
| Figure 71 : Carte de localisation des stations d'indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant de l'Aber Wrach | 85 |
| Figure 72 : Indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant de l'Aber Wrach en 2024 | 86 |
| Figure 73 : Résultats 2024 par stations | 87 |
| Figure 74 : Répartition des résultats 2024 | 88 |
| Figure 75 : Evolution interannuelle de l'indice moyen pondéré régional et finistérien par bassin versant | 89 |
| Figure 76: Evolution interannuelle de l'indice moyen pondéré par bassin versant | 90 |
| | |
| Tableau 1 : Dates des pêches électriques en 2024 | 7 |
| Tableau 2 : Indice Hydrologique_Migration des géniteurs | 12 |
| Tableau 3 : Indice Hydrologique_Survie estivale | 13 |
| Tableau 4 : Qualification de la fréquence d'observation du VCN3 | 14 |
| Tableau 5 : Indice Hydrologique_Développement des œufs et alevins | 14 |
| Tableau 6 : Indices d'abondances de juvéniles saumons sur le bassin de l'Odét en 2024 | 20 |
| Tableau 7 : Indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin de l'Aulne en 2024 | 29 |
| Tableau 8 : Indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin de l'Elorn en 2024 | 38 |
| Tableau 9 : Indices d'abondances de juvéniles saumon sur le Douaron en 2024 | 45 |
| Tableau 10 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le bassin de l'Ellé en 2024 | 51 |
| Tableau 11 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le Goyen en 2024 | 58 |
| Tableau 12 : Indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de l'Aven en 2024 | 63 |
| Tableau 13 : Indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de la Penzé en 2024 | 69 |
| Tableau 14 : Indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant du Queffleuth en 2024 | 74 |
| Tableau 15 : Indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou en 2024 | 81 |

Tableau 16 : Indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de l'Aber Wrach en 202486
Tableau 17 : Indice d'abondance moyen pondéré en 2024/Etat et tendance (moyenne sur 10 ans)87

En espérant que les petits saumons



...reviendront grands !

